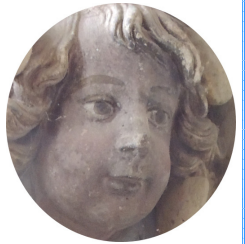




Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques de GrandTerrier.bzh]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-
Gabéric, en pays glazik ~ Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez
an Erge-Vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel



Niver - Numéro 34 / A viz Gouere - Juillet 2016



Le saint André de Laouic, monument historique

Patrimoine et dates historiques de 1540 à 1950

Ce bulletin démarre par la photo en couverture de la statue de saint André réalisée en 1930 par Laouic Saliou, un artiste sculpteur gabérisois, et ce dossier est détaillé en dernières pages du bulletin, ainsi que l'inventaire des statues multiséculaires de la chapelle de St-André qu'il s'agirait aujourd'hui de restaurer, car sinon le risque est de perdre à jamais ce patrimoine inestimable.

Les autres sujets d'histoire, de mémoires d'anciens et de patrimoine sont aussi au rendez-vous ce trimestre :

✚ Les 500 ans du Bourg, avec ce fragment de vitrail daté de 1516, cette belle statue mise en carte postale par Gusti Hervé, et enfin la liste des 47 habitants chefs de familles roturières du bourg en 1720.

✚ L'hommage aux résistants disparus par la publication de témoignages inédits.

✚ La découverte des pages originelles publiées d'un cantique en langue bretonne datant de 1712.

✚ La visite des héritiers papetiers de René Bolloré à l'usine d'Ecusta en Caroline du Nord, et le voyage du fondateur en Cochinchine en 1845.

✚ Des aveux et la reconnaissance régionale de certains titres de noblesse aux 16^e-17^e siècles.

✚ L'enregistrement de l'inhumation en l'église St-Sulpice en 1660, son épitaphe et deux lettres inédites de Guy Autret, historien érudit de Lesergué.

✚ Les invectives de Jean-Marie Dégui-gnet à l'encontre d'Ernest Renan, avec l'aide du protestant David Strauss.

Et bien sûr, les recherches et aventures grand-terriennes se poursuivent cet été, qu'il fasse beau ou pas !

Bonnes vacances estivales à toutes et à tous. Ar henta gwell, Jean Cognard

Table des matières

Une colombe pour le cinq-centenaire du Bourg, « <i>Koulm ar peoc'h e vorc'h</i> »	p. 1
La Capitation roturière du Bourg en l'an 1720, « <i>Fonhoù dre benn-den</i> »	p. 3
Hommage aux résistants gabérisois et à Victor Hugo, « <i>Barzhoneg ar patrioted</i> »	p. 6
Publication du cantique spirituel tricentenaire de 1712, « <i>Induljançou quer bras</i> »	p. 10
Le papier Bolloré à Ecusta aux Etats-Unis en 1940-50, « <i>War-zu Amerika</i> »	p. 12
Adveux de Lesergué en 1540-1646 dans l'Inventaire A85, « <i>Paperiou kozh-kozh</i> »	p. 15
Une juveignerie de ramage pour les Kersulgar en 1668, « <i>Sertifikad evit noblañs</i> »	p. 18
Journaux de bord de l'Alcmène en 1845 à Annam, « <i>Deizlevrioù ar Vag</i> »	p. 22
Lettres et inhumation de Guy Autret en 1655-60, « <i>Lizheroù ha beziadur</i> »	p. 25
Ernest Renan, un petit jésuite breton défroqué, « <i>Jesuist e bro ar Vretoned</i> »	p. 28
Saint André, objet inscrit aux Monuments Historiques, « <i>Staty istorel sant Andrev</i> »	p. 30
Retable et statues multiséculaires de Saint-André, « <i>Renevezerezh ar Sent</i> »	p. 33

✚ Livre ouvert à plat sur la main droite ; couverture sombre, pages rouges ; besace en bandoulière sur le côté gauche.

✚ Bras gauche levé, coude plié à la hauteur de l'épaule gauche.

✚ Robe marron, manches larges, manteau bleu.

✚ Pieds nus ; visage peint, yeux peints. joues et lèvres rouges ; cheveux et barbe de couleur blonde et ondulés.

saint Luc

Sujet : saint Luc l'évangéliste

Dimensions : hauteur 1,65 m, largeur 0,40 m.

Datation : probablement du XVII^e



Matériaux : bois peint, statue creuse à l'arrière. Statue sur socle rond, épais, fruste, peint de couleur sombre.

État : très dégradé, moisissure, champignons, déjections de volatiles. Main droite manquante.

Signes particuliers :

✚ Silhouette assez longiligne, aube bleue, manteau rouge.

✚ Visage peint. Barbe. Yeux peints, "rouge aux joues", lèvres rouges.

✚ Livre ouvert dans la main gauche, sandales aux pieds.

Christ en croix, Vierge, saint Jean et ange

Sujet : groupe sculpté de la Crucifixion (le Christ entre saint Jean et la Vierge, accompagné d'un ange).

Dimensions : 1,5 m de haut, 0,5 de large environ pour la croix.

Datation : 17^e siècle.

Matériaux : bois : taillé, peint (polychrome).

État : Christ en assez bon état, dégradé pour les 3 statues.

Classement : inscrit au titre objet M.H. le 17.12.2003.

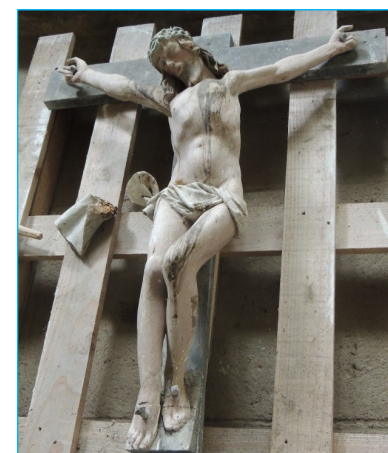
Signes particuliers :

✚ Le Christ était au-dessus du retable central, saint Jean à sa droite, la Vierge à sa gauche.

✚ La Vierge est en cape rouge et tunique jaunâtre.

✚ Saint Jean est en cape et tunique bleues.

✚ La statue d'ange, de couleur bleutée et aux ailes jaunes, était au-dessus du retable nord.



Luc l'évangéliste ou saint

Luc, du grec

ancien Λουκάς

Λουκάς (Lucas),

est un person-

nage dont on

sait peu de

choses mais qui

pourrait avoir

exercé au cours

des années 80-

90 une impor-

tante activité

littéraire sur les

textes qui com-

posent le Nou-

veau Testament

tels que nous

les connaissons

aujourd'hui.



Pierre (saint Pierre dans certaines Églises chrétiennes), de son vrai nom Simon ou Simon Bar-Jona (ou Barjona, le révolutionnaire en araméen ou « fils de Jonas » selon la tradition chrétienne), aussi appelé Kephass (« le roc » en araméen) ou Simon-Pierre, est un Juif de Galilée ou de Gaulanité, connu pour être l'un des disciples de Jésus de Nazareth.



Matériaux : bois peint, statue creuse à l'arrière.

État : très dégradé, figure mangée, deux mains manquantes.

Classement : inscrit au titre objet M.H. le 17.12.2003

Signes particuliers :

✚ Sainte en pied, capuche sur la tête.

✚ Cape drapée bleue et verte, et toge drapée blanche.

saint Pierre

Sujet : saint Pierre apôtre, souvent confondu avec André. La statue de saint Paul a été brisée.

Dimensions : hauteur 0,76 m, largeur 0,25 m.

Datation : parfois datée du 17e siècle



Matériaux : pierre blanche de tuffeau, socle carré

État : Visage abîmé au niveau de l'œil droit. L'altération laisse ap-

paraître une tâche blanche à ce niveau. Pouce gauche cassé.

Signes particuliers :

✚ Main droite tenant une clef dont la partie haute a disparu.

✚ Tunique de couleur bleue et drapé orange.

saint Mathieu

Sujet : saint Mathieu l'évangéliste

Dimensions : hauteur 1,33 m, largeur 0,35 m.

Datation : probablement du 17e siècle



Matériaux : bois peint, statue creuse à l'arrière. Statue sur socle rustique, sorte de petit dôme sous les pieds du saint.

État : très dégradé, parties mangées par des insectes de type vrillette, peinture altérée, doigts mains gauche et pouce cassés, fiente de volatiles.

Signes particuliers :

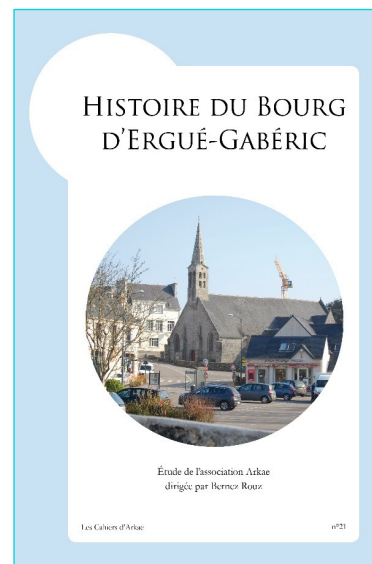
✚ Position debout en appui sur jambe gauche, jambe droite légèrement fléchie.

Une colombe pour le cinq-centenaire du Bourg

Koulm ar peoc'h e vorc'h

À l'heure où l'on fête 5 siècles d'histoire de l'église paroissiale et du Bourg d'Ergué-Gabéric, penchons-nous sur le morceau de verrière du 16e siècle, à moitié caché derrière un retable baroque, et signalons la très belle carte postale et photo signée Gusti Hervé d'une statue de fin de 17e siècle.

Le 14 mai, à l'occasion de l'événement « Lumières sur le Bourg », Arkæ a présenté son 21e cahier, une synthèse de 100 pages, sur l'histoire du Bourg d'Ergué-Gabéric.



Morceau de verrière de 1516

En dessous de la 4e lancette de la verrière de l'église paroissiale St-Guinal, le bas de la console est interrompu par une inscription en minuscules gothiques, un peu cachée derrière un retable baroque. Le millésime de 1516, « mil.Vcc.XVI », y est encore très visible aujourd'hui, comme le montre la photo ci-dessus.

Une transcription reconstituée de ces 4 lignes est proposée par Roger Barrié dans son mémoire « Etude sur le vitail en Cornouaille au XVIe siècle » et par Jean-Marie Abgrall dans sa notice paroissiale :

Ceste.victre.fut.fecte.
(en).lan.mil.Vcc.XVI.et.
(esto)et.pour.lors.fabric
ue--jeh--al---

L'épaisseur du joint en ciment recouvre malheureusement la dernière ligne, laquelle était encore partiellement discernable sur des clichés de 1948 de Louis Grodecki (1910-1982) ¹.

Philippe Lavallée fait mention de l'année 1528 qui, d'après lui, était visible sur les arcs supérieurs. Couffon mentionne quant

¹ Historien d'art d'origine polonaise. Spécialiste d'art du vitrail et d'architecture religieuse. Collection de clichés du vitrail de St-Guinal au 1/10 citée dans son étude sur le vitrail de Cornouaille au 16e siècle.

1516 : l'année où Léonard de Vinci, après avoir passé 2 ans à Rome, s'établit près d'Amboise, sous la protection du Roi de France, François Ier.

AVRIL 2016

Articles

« 1516 - Inscription millésime en minuscules gothiques sur le vitrail de St-Guinal »

« Retable de la Sainte-Trinité d'Ergué-Gabéric, carte postale de Gusti Hervé »

Espaces
« Archives »
« Patrimoine »

Billet du
23.04.2016



à lui l'année 1728 qui correspondrait à une restauration. Mais Roger Barrie y voit une transcription abusive du sigle IHS (Jesus Hominum Salvator) sur deux cartouches supérieurs.

Sur l'arrêté de classement Monuments Historiques de 1898, la maitresse-vitre de la Passion est indiquée comme exécutée vers 1520, alors que la verrière également classée de saint François et sainte Marguerite date de 1571.

Certes 1516 n'est pas la date de création de l'église paroissiale, mais seulement l'année d'éléva-



tion de la maitresse-vitre. D'autres dates antérieures sont attestées comme marquant la fondation de l'église.

Et notamment les dates relevées par Norbert Bernard : « *Un acte prônal du 15 décembre 1503 établit le droit du seigneur de Kerfors à disposer d'une tombe à Saint-Guinal, accordé à Charles de Kerfors, seigneur dudit lieu ; une réintégrandre de 1513 précise qu'il y avait tombe «enlevée», un enfeu et une tombe au sol* ».

Un retable du 16^e ou 17^e siècle

Plus précisément une statue en vénération, sur fond de retable, photographiée par Gusti Hervé², un prêtre passionné d'art sacré et un grand photographe.

Paul Peyron et Jean-Marie Abgrall ont décrit le retable ainsi : « *Sainte-Trinité : le Père Éternel, en chape et tiare, posant un pied sur la boule du monde, tenant sur ses genoux le corps inanimé de son Fils ; le Saint-Esprit, sous forme de colombe, plane au-dessus de l'épaule de Notre-Seigneur.* »

Anatole Le Braz remarqua l'œuvre lors d'une visite de

² Né en 1939, Gusti Hervé est prêtre du diocèse de Quimper et Léon depuis 1964. Formé au Grand séminaire de Quimper, à l'université de Strasbourg et à l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique de Paris, il a été successivement aumônier de lycée et de la Jeunesse étudiante catholique, responsable du service de la communication du diocèse et de la pastorale du tourisme et du temps libre en même temps que curé de paroisses. Ancien président de la SPREV (Sauvegarde du patrimoine religieux en vie) de 1995 à 2009, il est membre de la Commission diocésaine d'art sacré.

Signes particuliers :

- ✚ Un autel surmonté d'un retable et de colonnes entourant la fenêtre de chaque pan du chevet.
- ✚ Les colonnes sont rehaussées de décors en voûtes et en frontons triangulaires
- ✚ Les autels sont en granite, les retables sont en pierre blanche.
- ✚ Au centre le retable est assortis de deux anges mi-allongés.
- ✚ Les trois retables sont ornés de têtes d'angelots et de motifs figuratifs.
- ✚ Le retable central est surmonté d'un Christ en croix, de la Vierge et saint Jean.

saint Marc

Sujet : saint Marc l'évangéliste

Dimensions : hauteur 1 m environ, largeur 0,30 m.



Datation : 17^e siècle

Matériaux : bois peint, statue creuse à l'arrière.

État : dégradé, trous de vrillettes.

Signes particuliers :

- ✚ Livre ouvert incliné dans la main droite.
- ✚ Cape drapée rouge et longue toge bleue.
- ✚ Longue barbe, longs cheveux légèrement ondulés ; support d'inscription derrière la tête.

sainte Barbe

Sujet : sainte Barbe, martyre

Dimensions : hauteur 1 m environ, largeur 0,30 m.

Datation : 17^e siècle



Marc est un Juif du 1^{er} siècle, mentionné dans les Actes des apôtres et différentes épîtres dans lesquels il est désigné comme « Jean surnommé Marc » ou « Jean-Marc » et présenté comme proche des apôtres Pierre et Paul.



17^e siècle : en France, les historiens ont commencé le XVIII^e siècle avec l'assassinat du roi Henri IV en 1610 et le font terminer avec la mort de Louis XIV en 1715.

III. Le troisième groupe est constitué d'un Christ en croix, entouré des statues de la Vierge et de saint Jean, et accompagné d'un ange aux ailes déployées. Ces statues sont certes abîmées et méritent restauration, mais moins que le second groupe. Et quand un vrai toit sera posé sur la chapelle ³⁹, on pourra placer ce groupe de statues au dessus des colonnes et frontons surmontant les retables nord et central.

Iconographie et descriptifs

Chevet et statuaire

Avant la pose de la toiture provisoire en zinc en 2013, les statues avaient leurs places attirées dans le chevet de la chapelle, y compris celles en hauteurs au-dessus des retables.



Les statues anciennes prétendent du 17^e siècle côtoyaient celles plus récentes réalisées par Laouic Saliou dans les années 1930.

³⁹ Autant la restauration du quadiskell en 2013 nous semble une réussite, autant la réfection de la toiture en zinc par la municipalité cette même année nous semble plus critiquable. Notamment parce que son avancée orientale ne respecte pas les trois pans du chevet, et est carrément disgracieuse !



Les retables

Sujet : retables lavallois, angelots (cf. en 4^e de couv.) et colonnes.

Dimensions : 0,8 m environ de hauteur, 1,5 m de largeur et 0,5 de profondeur pour le retable central : 3m pour les colonnes.

Datation : 17^e siècle



Matériaux : pierre blanche de tuffeau et granite.

État : dégradé, peinture écaillée, plâtre ajouté pour fixer certaines têtes d'angelots.

Classement : classé au titre d'objet M.H. le 21.05.1992

l'église paroissiale d'Egué-Gabéric en 1893-1895 : « À gauche de l'autel, une belle représentation de la Trinité, Dieu le Père, Christ en travers, St Esprit perché sur l'épaule de Christ. »

La carte postale ci-dessous est libellée : « Trinité. Retable de l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric, Finistère (XVII^e siècle). © Editions MEDIASPAUL - Paris. Photo : Gusti Hervé. A 225 ». Mais la datation du 16^e n'est nullement attestée : on doit lui préférer la mention « fin XVII^e » notée dans la version réactualisée du répertoire Couffon et Le Bars des Eglises et Chapelle du diocèse de Quimper.

La statue gabéricoise de la Sainte-Trinité est également citée page 82 dans le livre référence « La sculpture bretonne » de Victor-Henri Debibour aux éditions Ouest-France : « un Ressuscité ... son pied pose sur un globe ; à Ergué-Gabéric par contre, c'est le Père qui est dans ce cas et Jésus n'est qu'un cadavre ».

Gusti Hervé, recteur de Pleuven pendant de longues années, a eu l'occasion de mitrailler les éléments du patrimoine gabéricois grâce à l'amitié qui le liait à Jean-Louis Morvan recteur d'Ergué-Gabéric de 1969 à 1981. Ces deux recteurs passèrent notamment une nuit entière à photographier le retable de Kerdévoat après sa restauration en 1979.



La Capitation roturière du Bourg en l'an 1720

Fonhoù dre benn-den

Un recensement, partiellement nominatif, des contribuables gabéricois (à l'exclusion des nobles et des ecclésiastiques portés sur des rôles différents), avec leur rattachement à leur trêve et leur niveau de taxation, et un premier zoom sur la parcelle du Bourg.

Merci à Daniel Collet ³ qui nous a communiqué l'existence de ce document conservé aux Archives Départementales de Loire-Atlantique, à l'occasion de la publication de sa plaquette « Les Gabéricois aux XVII^e et XVIII^e siècles ».

³ Chargé d'études documentaires aux Archives Départementales du Finistère pendant 29 ans, Daniel Collet fut aussi secrétaire général, puis vice-président de la Société Archéologique du Finistère, et administrateur de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. Mémoire d'Études Supérieures soutenu en juin 1966 au Collège Littéraire Universitaire de Brest : « Le domaine servile du duc de Bretagne dans la sénéchaussée de Saint-Renan à la fin du XV^e siècle ». Rédacteur dans le Bulletin de la SAF, les Cahiers de l'Iroise et les Mémoires de la SHAB. Coauteur des ouvrages suivants : « Histoire de Quimper sous la direction de Jean Kerhervé » / chapitre « La Révolution à Quimper » (1995, Privat, 2-7089-8312-1) ; « 1774 les recteurs léonards parlent de la misère » (1988, Craf, 2-906790-01-8) ; « Brest au 19^e siècle, Textes et documents » (1982, C.R.D.P., 2-86029-006-7) ...



AVRIL 2016

Articles

« 1720 - Rolle de répartition de la capitation du Tiers-Etat de l'évêché de Quimper »

« Le Bourg en 1720 - Pages 7 et 8 »

Espaces « Archives » & « Recensements »

Billet du 30.04.2016

1720 : suite à
banqueroute,
le ministre
John Law
d'origine écos-
saise démis-
sionne et
s'enfuit de Pa-
ris le 14 dé-
cembre, avant
de s'exiler à
Venise.

Un impôt pour financer la guerre

La capitation ⁴ est un impôt touchant nobles, roturiers et clergé, qui a été créé par Louis XIV en 1695 pour financer la guerre d'Augsbourg, puis en 1701 pour la guerre de Succession d'Espagne, et maintenu jusqu'en 1791.

Le terme est emprunté du bas latin capitatio, « *taxe par tête* », dérivé de caput, -itis, « *tête* », car toutes les français devaient contribuer, ce en plus des « *fouages* » (taille réelle) ⁵ et de la dime ⁶ pour le Tiers-Etat. Seuls étaient

⁴ Capitation, s.f. : impôt créé à la fin du 17e siècle ; emprunté du bas latin capitat, « *taxe par tête* », dérivé de caput, -itis, « *tête* ». Établie par Louis XIV, la capitation, qui frappait tous les Français sauf le roi, fut abolie à la Révolution. Droit de capitation, droit payé au seigneur par les serfs, et au roi par les nobles. Sources : Wikipedia et dictionnaire de l'Académie.

⁵ Taille, s.f. : taxe personnelle (pesant sur les personnes) ou réelle (établie sur les biens), l'un des principaux impôts directs levé en France. Elle n'existe pas en Bretagne mais les *fouages* y constituent une sorte de taille réelle. Source : « *glossaire des cahiers de doléances* », AD29. Outre les *fouages* au roi, on trouve également au 17e siècle des tailles collectives à l'évêque pour les habitants de certaines villes bretonnes (Quimper notamment).

⁶ Dime, dixme, s.f. : impôt sur les récoltes, de fraction variable, parfois le dixième, devant revenir au Clergé, prélevé pour l'entretien des prêtres et des bâtiments et les œuvres d'assistance. Son taux, théoriquement d'1/10ème, est généralement inférieur ; il est fréquemment proche d'1/30ème dans notre région (source : glossaire des cahiers de doléances AD29), ou d'1/15ème ("à la quinzième *gerbe*") lorsque le prélèvement est dû aux *Régaires* de Quimper. La dime ne doit pas être confondue avec le *Dixième* et les *Décimes*.

exemptés de la capitation les très pauvres, les femmes mariées et les mineurs avec deux parents vivants.

Malgré le dépouillement encore incomplet du Rôle gabérisois de 1720, les points généraux et structurants sont d'ores et déjà :

✚ Au total 457 cotes de contribuables (certains mineurs orphelins comptant pour un), pour un total de 1200 livres et 5 sols, soit 2,6 livres par tête en moyenne.

✚ La liste est catégorisée en 10 parcelles ou anciennes trèves de paroisse (les mêmes que celles du recensement de 1790), avec de temps en temps des précisions sur le village précis de certains contribuables : parcelles de Saint Guenolé, Sulvintin, Botsuzic, Bourg, Guiliouarn, Bothars, Kergonan, Kerdevot, Guilihuec, Treandaoudour.

✚ La plus forte contribution est pour la veuve Morel de Guiliouarn pour 16 livres et 10 sols, suivie de Pezron Lozeach du Bourg (12 # 10 s), et de Guénolé Lizien et sa mère de la parcelle de Botsuzic (12 # 00 s).

✚ Six meuniers sont identifiés : Pont-ar-Marc'hat / Poulmarch (une meunerie), Pennarun, Pont-Piriou, Mezanlez, Kerfors, Faou.

Le dépouillement du Bourg

Le bourg en 1720 est bien plus modeste que de nos jours en termes de nombre d'habitants, et donc d'habitations, et aussi en diversité de métiers. Sur moins de 2 pages, sont répertoriés un total de 47 contribuables, ce pour le territoire englobant Pennarun et Tygaradec, ce qui

Retable et statues multiséculaires de Saint-André

Renevezerezh ar Sent

Les statues anciennes et les autels-retables de cette petite chapelle pittoresque constituent un élément notable du patrimoine gabérisois et mériteraient d'être restaurées rapidement avant que leur état ne se dégrade encore plus.

Grand merci à Gaelle Martin, agent de valorisation du patrimoine communal, de nous avoir aidés à décrire et à identifier la plupart des saints représentés.

Trois retables et neuf statues

Ce n'est pas un retable qu'il y a dans la chapelle de St-André, mais trois, un pour chaque pan du chevet. Et plus est, il s'agit de retables d'origine lavalloise. Le retable lavallois est une forme particulière à l'origine d'une école et figure parmi les plus originaux de France du début du XVIIIe siècle : le retable de tuffeau et de marbre qui fera la renommée des architectes lavallois dans tout l'Ouest de la France.

Bien que classé aux Monuments Historiques depuis 1992, l'ouvrage finistérien de St-André est plus modeste que les majestueux retables-autels de Mayenne ou d'Ille-et-Vilaine, mais nos trois retables gabérisois ont un certain charme, et gageons qu'une future restauration leur donnera un peu plus d'éclat.

Les têtes d'angelots qui ornent les retables de saint André sont très expressifs, et les figures avec boules et sarments de vigne donnent une beauté indéniable à l'ensemble.

Quant aux 9 vieilles statues à restaurer ³⁷ on peut les diviser en trois groupes distincts :

I. La seule statue conservée en tuffeau, un saint Pierre qu'on a souvent confondu avec saint André. On voit toujours la partie inférieure d'une clef dans sa main droite. Il y avait également un saint Paul de même facture, lequel s'est brisé au sol dans les années 1960.

II. Le deuxième groupe regroupe quatre très vieilles statues en bois polychrome du 17e siècle ³⁸, à savoir les 3 évangélistes saints Marc, Mathieu et Luc, et la martyre sainte Barbe.

L'état de ces statues est très préoccupant : le bois est rongé par endroit, il manque des bouts de membres (pouce ou main), et des marques de vrillettes ou de moisissures sont apparentes. Quand pourra-t-on redonner des mains et une belle figure à sainte Barbe ?

³⁷ Il existe des statues plus récentes à St-André, à savoir un très beau saint André datant de 1930 et un saint Jacques du même sculpteur Laouic Saliou : cf. article « *La statue de saint André, oeuvre d'un artiste gabérisois et objet inscrit aux M.H.* »

³⁸ La datation approximative du 17e siècle des statues de St-André ne semble pas véritablement étayée et proviendrait plus vraisemblablement des trois dates 1603, 1630 et 1614 qui apparaissent sur des inscriptions sur des pierres murales et le vitrail de la chapelle.



JUIN 2016

Article

« Les retables lavallois et les statues à restaurer de la chapelle St-André »

Espace
« Patrimoine »

Billet du
18.06.2016



Le vieillissement de la statue est certainement dû au premier inventaire des chanoines Peyron et Abgrall en 1909 : « *Moitié gothique, moitié Renaissance ... inscription : CHAPELLE COMMENDE LE 27 JUILLET 1603 ... À l'intérieur il y a un retable en pierre blanche ... Dans la maitresse-vitre : ORA PRO NOBIS 1614 ... Dans le retable, deux statues en pierre blanche : saint André et saint Paul, apôtre.* »

L'identification du saint André en tuffeau est recopié comme tel dans l'inventaire de Couffon & Le Bars en 1958 : « *Statues : saint André (pierre), saint Paul (pierre)* ». Jean-Louis Morvan, recteur d'Ergué-Gabéric, fait compléter ainsi en 1978 : « *Au sommet de colonnes, il y avait 2 petites statues de pierre blanche ; il en reste une, l'autre s'est brisée en tombant : sans doute saint Paul (brisé) et saint André* ».

Or, à y regarder de plus près, la statue restante n'est pas un saint André, mais indiscutablement un saint Pierre. Sa main droite brisée tient une clef dont le haut est manquant. Sa tunique est de couleur bleue, alors qu'un saint André est généralement habillé de rouge. Le pouce gauche est cassé, et le visage est abîmé au niveau de l'œil droit, l'altération laissant apparaître une tâche blanche. Les dimensions sont 0,76 m de hauteur, et 0,25 m de largeur.

En conclusion donc, si la statue de saint Pierre est ancienne, mais pas forcément du 17e siècle, l'unique statue de saint André est bien du 20e siècle. Mais ce n'est pas une raison de vouloir éliminer la belle statue locale de la liste des objets ins-

crits aux Monuments Historiques !

La statue de Laouic est mentionnée dans le livre de Victor-Henry Debidour sur la sculpture bretonne : « *À Saint-André en Ergué-Gabéric, André a les deux mains appuyées sur un des bouts de son X, dans l'attitude d'un guerrier qui se repose sur le pommeau de son épée* ».

La Croix ³⁶ est l'attribut symbolique de saint André, le 2e disciple de Jésus (le deuxième n'est pas nommé), celui qui va rallier Simon-Pierre, et qui sera supplié sur cette croix en forme de X.



³⁶ À noter également qu'à proximité de la chapelle d'Ergué-Gabéric, le hameau de la Croix-Saint-André tient plutôt son nom du terme de toponymie de « *Kroaz* » ou « *Kroaz-hent* » désignant le croisement de routes.

marque une faible densité de population.

Les professions sont essentiellement agricoles, réparties sur deux ou trois exploitations principales. L'une est celle d'Allain Le Roux avec au moins un valet. L'autre plus importante, avec ses grand et petits valets, et deux servantes, était peut-être celle de la métairie de Pennarun.

En professions non agricoles, on trouve un organiste, une « *hotesse* » (gérante d'hôtellerie ou aubergiste) et enfin un « *texier* », c'est-à-dire un tisserand, nommé ou surnommé Le Saint, domicilié à Tygaradec (Kergaradec aujourd'hui).

La parcelle du Bourg en résumé

Métiers : cultivateurs (*), meunier, vallet, grand vallet, servante

Contribuables identifiés : 25.

Contributions : élevée pour Pezron Lozeach (12 livres), fortes pour certains autres cultivateurs (3 à 5 livres), moyenne pour le meunier (2 livres), faibles pour les servantes et valets (autour d'un livre).

(*) : dans la table de transcription, le métier "cultiv." a été attribué par défaut aux contribuables mâles nommés sans autre profession.



Num.	Prénom Nom	Profession	Parcelle	Taxation	Enregistrement
07-01	Yves Lozeach	cultiv.	Bourg	5.00	Yves Lozeach cinq livres cy ... 5 # 00 s
07-02	?	vallet	Bourg	1.10	un vallet trante sols cy ... 1 # 10 s
07-03	Robert Daniel	cultiv.	Bourg	4.00	Robert Daniel quatre livres cy ... 4 # 00s
07-04	Sebastien Liziart	cultiv.	Bourg	1.05	Sebastien Liziart vingt cinq sols cy ... 1 # 05
07-05	?	meunier	Bourg	2.10	Le meunier de Pennarun deux livres dix sols cy ... 2 # 10 s
07-06	Jan Le Rouzic	cultiv.	Bourg	1.00	Jan Le Rouzic vingt sols cy ... 1 # 00 s
07-07	Pezron Le Calvé	cultiv.	Bourg	4.10	Pezron Le Calvé quatre livres dix sols cy ... 4 # 10 s
07-08	Hervé Calvé	cultiv.	Bourg	0.15	Hervé Calvé quinze sols cy ... 0 # 15 s
07-09	?	servante	Bourg	1.00	une servante chez Pezron Calvé vingt sols cy ... 1 # 00 s
07-10	Louis Le Calvé	vallet	Bourg	1.10	Louis Le Calvé vallet trante sols cy ... 1 # 10 s
07-11	Pezron Lozeach	cultiv.	Bourg	12.10	Pezron Lozeach douze livres dix sols cy ... 12 # 10 s
07-12	?	grand vallet	Bourg	1.15	un grand vallet trante cinq sols cy ... 1 # 15 s
07-13	?	vallet	Bourg	1.10	autre vallet trante sols cy ... 1 # 10 s
07-14	?	servante	Bourg	1.05	une servante vingt cinq sols cy ... 1 # 05 s
07-15	?	servante	Bourg	1.00	une autre servante vingt sols cy ... 1 # 00 s
07-16	Jean Le Mao	cultiv.	Bourg	1.10	Jean Le Mao trante sols cy ... 1 # 10 s
07-17	Hervé Le Goff	cultiv.	Bourg	1.00	Hervé Le Goff deux livres cy ... 1 # 00 s
07-18	Joseph Mao	cultiv.	Bourg	3.10	Joseph Mao trois livres dix sols cy ... 3 # 10 s
07-19	?	servante	Bourg	1.00	une servante vingt sols cy ... 1 #
07-20	?	vallet	Bourg	1.00	un vallet idem cy ... 1 # 00 s
07-21	Philippe Treguier	cultiv.	Bourg	1.00	Philippe Treguier vingt sols cy ... 1 # 00 s
07-22	Louise Le Breton		Bourg	3.00	Louise Le Breton trois livres cy ... 3 # 00 s
07-23	Hervé Berou	cultiv.	Bourg	5.00	Hervé Berou cinq livres cy ... 5 # 00 s
07-24	?	servante	Bourg	1.00	une servante vingts sols cy ... 1 # 00 s
07-25	Marc Ollivier	cultiv.	Bourg	1.00	Marc Ollivier idem cy ... 1 # 00

Num.	Prénom Nom	Profession	Parcelle	Taxation	Enregistrement
08-01	Jean Kerhua	cultiv.	Bourg	3.00	Jean Kerhua trois livres cy ... 3 # 00 s
08-02	Yves Le Bihan	cultiv.	Bourg	1.00	Yves Le Bihan vingt sols cy ... 1 # 00 s
08-03	Pezron Poulmarch	cultiv.	Bourg	1.05	Pezron Poulmarch vingt cinq sols cy ... 1 # 05 s
08-04	Yves Calvez	cultiv.	Bourg	1.10	Yves Calvez trante sols cy ... 1 # 10 s
08-05	Jean Le Cam	cultiv.	Bourg	1.00	Jean Le Cam vingt sols cy ... 1 # 00 s
08-06	Allain Calvez	cultiv.	Bourg	1.00	Allain Calvez vingt sols cy ... 1 # 00 s
08-07	? ?	organiste	Bourg	2.10	l'organiste deux livres dix sols cy ... 2 # 10 ss
08-08	François Le Poupon	cultiv.	Bourg	1.10	François Le Poupon trante sols cy ... 1 # 10 s
08-09	Louise Le Breton	hotesse	Bourg	3.10	Louise Le Breton hotesse trois livres et dix sols cy ... 3 # 10 s
08-10	? ?	servante	Bourg	1.00	une servante vingt sols cy ... 1 # 00 s
08-11	Louis Kerhua	cultiv.	Bourg	4.10	Louis Kerhua quatre livres dix sols cy ... 4 # 10 s
08-12	? ?	meunière	Bourg	4.10	La m(e)unière de Poulmarch quatre livres cy ... 4 # 00 s
08-13	? ?	servante	Bourg	0.10	une servante dix sols cy ... 0 # 10 s
08-14	Hervé Galloudie	cultiv.	Bourg	2.00	Hervé Galloudie deux livres cy ... 2 # 00 s
08-15	? ?	cultiv.	Bourg	0.15	son gendre quinze sols cy ... 0 # 15 s
08-16	? ?	vallet	Bourg	0.10	un vallet dix sols cy ... 0 # 10 s
08-17	? ?	vallet	Bourg	0.15	un autre vallet quinze sols cy ... 0 # 15 s
08-18	François Le Jour	cultiv.	Bourg	4.00	François Le Jour quatre livres cy ... 4 # 00 s
08-19	? Le Saint	texier	Bourg	1.10	le nommé Le Saint texier de Tygaradec trante sols cy ... 1 # 10 s
08-20	Allain Le Roux	cultiv.	Bourg	5.00	Allain Le Roux cinq livres cy ... 5 # 00 s
08-21	? ?	vallet	Bourg	0.15	un vallet quinze sols cy ... 0 # 15 s
08-22	Hervé Lorguilloux	cultiv.	Bourg	1.00	Hervé Lorguilloux vingt sols cy ... 1 # 00 s

Hommage aux résistants gabéris et à Victor Hugo

Barzhoneg ar patrioted

Après le décès de Jean Le Corre, c'est l'occasion de célébrer sa mémoire, par une vidéo filmée et publiée pour les Paotred par Gwénaél Huitric et Dominique Le Gars, et par deux photos amateurs du groupe de jeunes résistants du bourg d'Ergué-Gabéric auquel il appartenait.

La vidéo du souvenir

Jean Le Corre est décédé le 1er mars 2016 à l'âge de 95 ans. Pour célébrer et protéger sa mémoire, les Paotred Dispoint ont fait paraître sur leur site et YouTube cette vidéo des quelques rencontres récentes avec le résistant et grand footballeur qu'il fut.

Il y évoque notamment le souvenir d'Hervé Bénéat, son ami d'enfant de foot et de déportation.

Film et montage de Gwénaél Huitric, interviews de Guy Le Gars, version en ligne YouTube.

Saint André, objet inscrit aux Monuments Historiques

Statu istorel sant Andrev

Comment et pourquoi cette œuvre relativement récente du sculpteur Guillaume (alias Laouic) Saliou en 1930 a été inscrite officiellement aux Monuments Historiques en tant que statue de sa chapelle éponyme en Ergué-Gabéric ?



Ceci est sans doute le fait en 1909 d'une erreur d'identification par les chanoines Peyron et Abgrall d'une autre statue en tuffeau³⁵ plus ancienne dans cette chapelle Saint-André.

Une erreur d'identification

³⁵ Tuffeau, s.m. : craie micacée ou sableuse à grain fin, de couleur blanche, extraite de carrières. Cette pierre de taille tendre permet de réaliser des décors d'architecture et des statues ou sculptures. Synonyme : pierre blanche. Source : Wikipedia.

Cinq objets inscrits aux Monuments Historiques d'avril 2003 ont été versés en 2016 dans la base Palissy pour le mobilier et statues de la chapelle St-André. Parmi elles : « statue : Saint André ; bois : taillé, peint (polychrome) ; saint André en pied et croix de Saint-André ; Saint André se tient debout, ses mains reposant sur sa croix ». Et pour la datation « 17^e siècle », on peut noter un petit écart par rapport à la réalité.

C'est bien Laouic Saliou qui a réalisé cette statue en 1930, comme en atteste l'inscription au pied de la sculpture. Guillaume Saliou est un sculpteur très doué, né en 1909 à Ergué-Gabéric, ayant été en apprentissage à l'atelier d'ébénisterie Autrou à Quimper à partir de 1924, et domicilié à Keranna-Bigoudic jusqu'à sa mort en 1990.

Sa statue de saint André est bien en bois peint et ses dimensions sont : 1,12 m en hauteur, 0,25 m de largeur. À noter aussi que le sculpteur a réalisé dans les années 1950 une belle statue de saint Jacques conservée à la chapelle, et exposée près de la fontaine proche lors des pardons ou fêtes locales.



1930 : Victor Le Gorgeu, médecin né en 1881 à Quimper, est élu sénateur du département du Finistère.



MAI 2016

Article

« La statue de saint André, œuvre d'un artiste gabéris et objet inscrit aux M.H. »

Espace « Patrimoine »

Billet du 28.05.2016

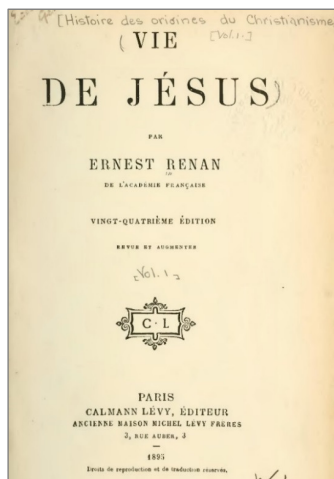
1863 : Le premier tome de « L'Histoire des origines du Christianisme », à savoir « La vie de Jésus » d'Ernest Renan, écrit au cours d'un voyage au Liban, est publié en France.



l'Épître de Paul aux Hébreux et dans l'Apocalypse. » Ça, c'est leur dire, voilà mes pauvres ignorants comment les jésuites froqués ou défroqués savent rouler les imbéciles avec rien du tout. »

Et donc la thèse de Déguignet est que Renan ne va pas assez loin dans son analyse de la mythologie chrétienne et qu'il exclut les évangiles apocryphes : « comme le Protévangile de Jacques, l'Évangile de Thomas l'Israélite. Cet évangile diffère tant des synoptiques, ... Si Jésus parlait comme le veut Mathieu, il n'a pu parler comme le veut Jean. »

Et sa « Vie de Jésus » n'est qu'un énième évangile qui le présente comme un héros : « Après l'avoir porté aux "plus hauts des sommets", Renan va jusqu'à dire que c'était un bel homme et un joli garçon ».

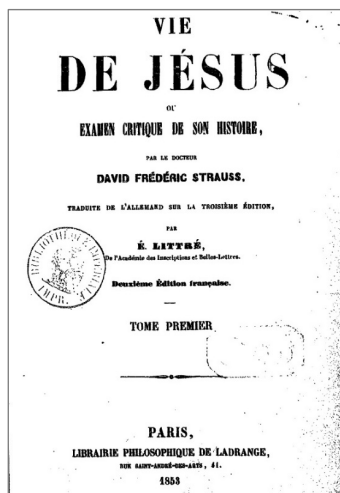


Les mythes selon David Strauss

Par contre Déguignet n'a rien à dire contre « La Vie de Jésus » du protestant allemand David Strauss : « une vie beaucoup plus véridique ou du moins plus con-

forme aux récits évangéliques » qui présente comment le personnage du nouveau testament est bâti exclusivement sur des mythes.

Ernest Renan avait également lu cette somme : « La critique de détail des textes évangéliques, en particulier, a été faite par M. Strauss d'une manière qui laisse peu à désirer. Bien que M. Strauss se soit trompé dans sa théorie sur la rédaction des évangiles, et que son livre ait, selon moi, le tort de se tenir beaucoup trop sur le terrain théologique et trop peu sur le terrain historique. »



Le livre de Strauss a scandalisé son époque en montrant un Jésus historique et non divin et par sa vision des évangiles comme récit inconscient des premières communautés chrétiennes. Après la publication de cet ouvrage, David Strauss fut révoqué et vécut comme professeur de lycée et homme de lettres dans sa ville natale de Ludwigsbourg.



Premières parties de foot

« La première fois qu'on a joué au foot, enfants du bourg, avec Hervé, c'était très bien. Mais pas le lendemain. Au cimetière il y a une rampe de fer forgé. Et le deuxième jour, paf sur le pic du cimetière, crevé le ballon. Après on a toujours été ensemble avec Hervé. »

Souvenirs de déportation

« Hervé est décédé en déportation, on ne sait pas de quoi il est mort, ni la date. On était 1150 à y être déportés le 1er novembre 1944. Le 20 décembre 1944 nous sommes revenus à 120 seulement, sans Hervé. De retour de Husum⁷ où on était, à la frontière du Danemark.

C'était en hiver, attention. C'est dur, mais c'est bien de se rappeler de ça. Je vais dans des dizaines de lycées ou collèges, pour leur expliquer aussi ça. »

Cambrilage du STO⁸

⁷ Husum est une ville de la côte ouest du Land de Schleswig-Holstein, en Allemagne, près de la frontière danoise.

⁸ Le Service du travail obligatoire (STO) fut, durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, la réquisition et le transfert contre leur gré vers l'Allemagne de centaines de milliers de tra-

« Le jour du vol des papiers du STO à Quimper, quand j'ai pris le dernier sac, on a été surpris par l'arrivée d'officiers allemands. Le réflexe c'était de jeter mon sac et de foutre le camp. Au même moment il y en a un qui est resté pour éteindre, et l'autre officier allemand qui était à la kommandantur. En moins de temps que ça, j'ai remis mon sac sur le dos, et ils m'ouvrent le portail, ils ne savaient pas ce qu'il y avait dans le sac, heureusement, autrement ils m'auraient bien sûr arrêté. On défilait avec nos sacs devant eux, mais le contenu était mélangé, les papiers du STO et ceux qu'on était censé déménager à la préfecture. »

Henri Le Gars : « Après le coup du STO le premier c'était Henri Gourmelen, mon beau-père, à être pris par la Gestapo, le 17 janvier 1944. Et Vê (Hervé Benêt), jouait ce jour-là et sa photo était dans le Télégramme. Et c'est sûrement la dernière photo de lui vivant. »

Suite de déportation ...

vailleurs français, afin de participer à l'effort de guerre allemand que les revers militaires contraignaient à être sans cesse grandissant (usines, agriculture, chemins de fer, etc.). Les personnes réquisitionnées dans le cadre du STO étaient hébergées dans des camps de travailleurs situés sur le sol allemand. À la fin de l'année 1942 ils étaient seulement 240 000. Les autorités Allemandes et Françaises organisèrent alors un recensement général des travailleurs Français et tentèrent d'imposer à tous les inactifs de trouver un emploi. Dans chaque ville importante, un service administratif du STO, dépendant d'une Feldkommandantur, était chargé de gérer les dossiers et de la désignation des « déportés du travail ».

MAI 2016

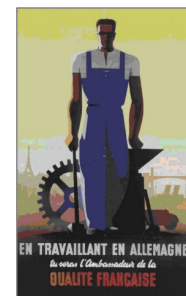
Articles

« Rencontres filmées avec Jean Le Corre, ancien résistant et footballeur »

« 1940-1945 - Groupes de jeunes résistants gabéri-cois »

Espace « Photo-thèque »

Billet du 07.05.2016





« Un moment dans un camp, il y a tellement qui mouraient, Hervé était avec Jean Le Gars, un footballeur de la Phalange d'Arvor. Ils étaient tous les deux au bord du lit, moi j'étais désigné pour aller ailleurs. »

Et puis je dis à Hervé : tiens le coup, tu vas te reposer un peu maintenant. Il me dit : oh non c'est foutu. Je lui dis : dis pas ça. Il me dit : de toute façon toi tu vas dans un autre camp, j'sais pas où, essaie de tenir le coup ; pour moi, et au moins que quelqu'un rentre pour dire ce qu'on a vécu.

Hervé et moi, on a été ensemble presque toujours, au Danemark là-bas, et aux mines de fer de Salzgitter⁹. On s'est suivi, c'était déjà pas mal de se suivre. Quand on trouvait des bretons, on parlait breton un peu, comme ça les allemands ne comprenaient pas. »

Des buts en pagaille

« Le curé, avant ce qu'il raconte, tout d'un coup, il dit : eh bien écoutez, on va aller faire un tour aux Paotred dispount. J'ai donc joué aux Paotred dispount, je devais avoir 12 ans, quelque chose comme ça. »

J'ai touché le ballon une fois pendant toute la partie, parce que quelqu'un m'avait shooté dedans. Avec nous il y avait un dénommé Donnard qui était deux fois haut

⁹ Salzgitter est une ville industrielle d'Allemagne, dans le Land de Basse-Saxe. La richesse des mines de fer de la région de Salzgitter, reconnue dès 1310, poussa les autorités nazies à créer le 15 juillet 1937 les Reichswerke Hermann Göring. En mai 1944 le travail forcé des prisonniers de camps de concentration fut organisé ; les trois camps qui fournissaient des esclaves à Salzgitter déténèrent jusqu'à 6500 prisonniers.

comme moi, on ne pouvait pas le passer celui-là.

Après, je suis venu jouer aux Paotred en 1937. J'ai joué une seule saison. En fait j'ai marqué assez de buts pour partir ailleurs, 69 buts je crois, et je suis parti au stade quimpérois après, on m'avait débauché. Jean Ascoët, grand buteur des Paotred, avait marqué un peu moins, 42 buts qu'il m'a dit. »

Des photos entre copains

Ils étaient inséparables ces jeunes gens du bourg d'Ergué-Gabéric, nés dans les 1920. Dans son récit de résistant déporté, Jean Le Corre les cite :

✚ « J'habitais chez mes parents au bourg. Et c'est là que je continuais à rencontrer ma bande de copains d'enfance. Parmi eux, avant tout, Fanch Balès, qui habitait le commerce attenant à la mienne »

✚ « En face de chez mes parents, se trouvait l'école publique des filles, où habitait Jean Berri, chez sa mère, institutrice » : absents des photos ?

✚ « Dans le haut du bourg habitait également chez ses parents Pierre Le Moigne, près de l'école des garçons »

✚ « Hervé Bénéat était aussi arrive dans le haut du bourg, chez Jean-Louis Thomas »

✚ « Et quelques autres : Pierre Kéraval, Louis Huitric, de Boden » : absents des photos ?

Apparemment Jean Le Corre n'a pas cité René Poupon qui apparaît sur la 2e photo, laquelle est prise sur la rue de la mairie côté

Ernest Renan, un petit jésuite breton défroqué

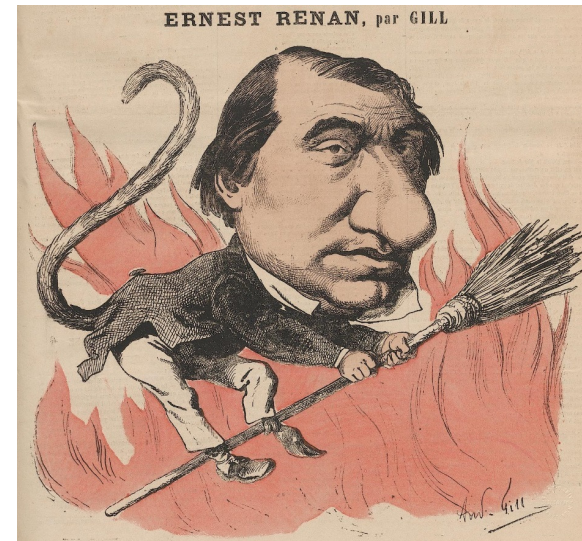
Jesuist e bro ar vretoned

Comment expliquer les multiples attaques du paysan bas-breton contre la Vie de Jésus de son compatriote breton Ernest Renan, alors que l'œuvre similaire du théologien allemand David Strauss (1808-1874) lui semble intellectuellement juste et utile ?

Un jésuite qui roule les imbéciles

Quand « L'Histoire des origines du Christianisme - La vie de Jésus » d'Ernest Renan est publiée en 1863, cela provoque un véritable scandale. Il ose soutenir que la biographie de Jésus doit être comprise comme celle de n'importe quel autre homme, et que la Bible doit être soumise à un examen critique comme n'importe quel autre document historique. Le pape Pie IX, très affecté, le traite de « blasphémateur européen », et en 1864, le ministre de l'Instruction publique Victor Duruy supprima son cours. Mais la posture de Renan n'est pas suffisante pour l'anti-clérical Jean-Marie Déguignet qui entreprend de le critiquer violemment.

Déguignet le qualifiait de « petit jésuite breton » ou de « defroqué ». Renan a certes baigné dans les milieux jésuitiques, formé notamment au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et ensuite celui de St-Sulpice d'Issy-les-Moulineaux (et non l'église



parisienne à l'architecture dite jésuite). Mais dans son essai "L'Avenir de la science", il écrira lui-même : « Les Jésuites ont fait de l'éducation une machine à rétrécir les têtes et à aplatir les esprits, selon l'expression de M. Michelet ».



Mais Déguignet ne le voit pas ainsi, et il veut démontrer que Renan est Jésuite, prêt à tenir habilement deux thèses contradictoires : « Quand il eut fini de rouler ses lecteurs avec son Jésus nouveau modèle, il leur a dit comment que ce fameux Jésus de Nazareth n'a jamais existé et pour combler la mesure de la moquerie il termine en disant : « À moins qu'on en trouve la preuve dans



JUILLET 2016

Article

« Déguignet investive le jésuite Ernest Renan en l'opposant au protestant David Strauss »

Espace
« Déguignet »

Billet du
10.07.2016



beaufrere, y adjoute beaucoup » ;
« quoy qu'il fut huguenot ».

Une drogue nommée thé

La deuxième lettre est datée du 19 mai 1655, adressée au même correspondant parisien, où Guy Autret évoque entre autres les vertus médicamenteuses du thé.

Comme quelques initiés de ce milieu de 17e siècle, il découvre cette nouvelle plante : « *Monsieur du Hamel m'avoet envoié de Beleme une drogue nomée du thé, qui est une feuille qui vient des Indes, l'ordonnance porte qu'il en faut prendre en un bouillon, le matin, le pois d'un escu* ».

Il se demande si ce médicament ne pourrait pas guérir son « *un rume, toux, douleur de teste avec assoupissement et eblouissement* » et il demande conseil à son ami : « *je vous prie de demander la vertu de cestre drogue à quelque habile medecin et de m'escrire son sentiment* ».

Lorsque le thé a pénétré en Europe et plus particulièrement en Hollande via la Compagnie des Indes orientales au XVIIe siècle, la première mention de sa consommation y remontant à 1637, cette boisson a déjà une longue

des camps et armées du roi en 1660, il fut l'un des meilleurs généraux de Louis XIII puis de Louis XIV. Figure populaire, stratège de grand talent, gloire militaire du Grand Siècle par excellence, sa carrière se trouve néanmoins entachée par la première série d'exactions commises en Palatinat en 1674, plus généralement connu sous le nom de « *ravage du Palatinat* ». Élevé dans la religion réformée, il se convertit au catholicisme en 1668 sous l'influence de Bossuet, notamment après la lecture de son livre *Histoire des variations des Églises protestantes*.

histoire en Chine puis au Japon, d'abord étroitement lié à la médecine, et constituait avant tout un puissant stimulant pour la concentration.

Donc en 1655, notre gentilhomme breton était un précurseur. Il faut dire que Guy Autret était malade, et précise bien pour son rhume : « *mon grans mal d'apresent n'est pas la supression d'urine* », car habituellement il souffrait de calculs ou lithiase urinaire, dont il décèdera lors d'une opération d'extraction en 1660 à Paris.

Georges Le Gentil, comte de Rosmorduc, a étudié et retranscrit en 1899 à compte d'auteur 51 lettres inédites de Guy Autret, le seigneur de Missirien et de Lezergué. D'ici la fin de l'année 2016 nous publierons quelques-unes de ces perles historiques.

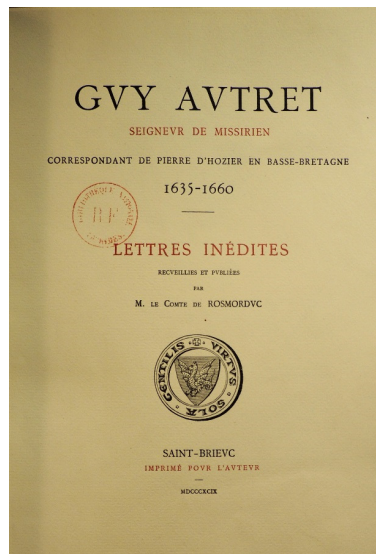


Photo n° 1

1. Hervé Bénéat
5. sportif de l'AEG
6. Fanch Balès
7. Jean Le Corre

1	2	3	4
5	6	7	



Photo n° 2

- 1 René Poupon
- 4 Pierre Le Moigne
- 7 Jean Le Corre
- 8 Fanch Balès ?

1	2	3	4
5	6	7	8

nord de l'église. Quant à la 1ère photo, elle est prise dans une arrière cour, sans doute au domicile de l'un d'entre eux.

Quant aux exploits à l'actif de ces jeunes résistants, il y a bien sûr le célèbre casse des papiers du STO de Quimper qu'ils ont ensuite brûlés dans le four à pain de Fanch Balès.

Mais également, il y eut cet acte symbolique à la mairie Ergué-

Gabéric, le 11 novembre 1940, fomenté par ce groupe, à savoir l'apparition d'un poème de Victor Hugo sur le tableau d'affichage : « *Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie, / Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.* »

Ce qui ne manqua pas d'effrayer et d'agacer profondément Pierre Tanguy, le maire de l'époque.

1940 : appel du 18 juin depuis Londres, acte fondateur de la France libre, par Charles de Gaulle..

« Cantic Spirituel e gloar an Itron Varia Kerdevot ha diou addition »

« Les miracles de l'ancien cantique Itron Varia Kerdevot de 1712 »

Espaces
« Breton » &
« Patrimoine »

Billet du
15.05.2016

Publication du cantique spirituel tricentenaire de 1712

Induljançou quer bras

Ce qui suit est une trouvaille du service Archives du Diocèse de Quimper et Léon publiée dans ses collections numérisées sous le titre «E Kerdevot ez eus Induljançou quer bras - Air Santes Genovefa».

Il s'agit de la version originale imprimée des 2 premières pages (18 strophes sur 56) du cantique de 1712 révélé par Antoine Favé, vicaire d'Ergué-Gabéric, et des dernières pages 7 et 8 incluant deux additions.

11 ans après l'accident de 1701

« Notre cantique se trouve parfaitement daté, et c'est lui-même qui nous dit qu'il fut composé onze ans après l'accident du 2 février 1701 : donc il est clair qu'il est de 1712 », ainsi s'exprimait Antoine Favé dans le Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, XVIII, de 1891.

Antoine Favé, à la fin de son article sur l'ancien cantique, ajoutait : « Des additions furent faites quelques années plus tard à cet intéressant cantique ; mais la valeur n'est plus la même : c'est la publication en rimes des indulgences ¹⁰ que tout chrétien bien

disposé peut gagner à la chapelle vénérée de Kerdévot ».

Le document imprimé dont disposait le vicaire est bien celui-ci, un magnifique tiré à part qui date au moins du 18^e siècle de par ses caractères topographiques. Les deux additions sont bien là en pages 7 et 8, la page 1 présente les 7 premières strophes transcrites par Antoine Favé, la page 2 les strophes 8 à 16 et une demi strophe 17, et enfin la demi-strophe 55 et la strophe 56.

Le début de ce cantique est un peu sombre : « *Tristidiguez a velan, allas ! pell so er bed, Quernez hon eus bet ivez commançet da velet. Assista a reomp bemdes en enterramanchou Demeus a dud hor c'hanton, hag en ho servichou.* » (Je ne vois que tristesse depuis longtemps, dans le monde, La disette, nous avons commencé aussi à la voir. Nous assistons chaque jour à des enterrements De gens de notre quartier, ainsi qu'à leurs "services et messes")

Mais la fierté locale est de mise : « *Eürus bras a cavan, habitantet Ergue, Da veza, dre preferanç dan oll dud ar c'hontre, Enoret demeure un Ilis quer caër ha quer santel, Mammen an oll miracloù ha graçou eternal.* » (Je vous trouve bien chanceux, habitants d'Ergué, D'être, plus que tous les gens de la contrée, Honorés d'une église si belle et si sainte, La source de tous les miracles et des grâces éternelles). Et suit la liste des miracles de Notre-Dame, dont certains historisés.

toire) dues aux péchés déjà pardonnés, accordée par l'Eglise. Expression : Gagner des indulgences. "Le promeneur qui, au pied du calvaire, dit un Pater et un Ave, a droit à quarante jours d'indulgences" (Renard, Journal, 1906, p. 1070). Source : TLFi.

MYSSIRENIUS, LESERGAYUS, EQUES TORQUATUS, LAUTHECHII fortunâ dignus, non minus propriâ Virtute, quàm alianâ Clarus ».

L'épithaphe se termine en langue française : « C'EST EN VAIN QU'UN PINCEAU TRAVAILLE A TA MEMOIRE, TES BEAUX ESCRITS (AUTRET) MENENT DROIT A LA GLOIRE ».

Idées catholiques et huguenotes

Retiré dans son manoir campagnard de Lezergué ou en voyage à Rennes ou Paris, Guy Autret a été un épistolier infatigable et ses missives sont riches d'enseignements sur les familles nobles bretonnes et sur certains événements nationaux historiques en plein 17^e siècle.

Voici une lettre datée du 31 janvier 1655 à Pierre d'Hozier, où le gentilhomme breton évoque d'une part sa chapelle St-Joachim, et d'autre part l'influence huguenote encore importante en ce milieu du 17^e siècle.

La toute première allusion de cette lettre est la « *rente quadregismale* » : Guy Autret avait pris l'habitude d'offrir chaque année à son ami Pierre d'Hozier une motte de beurre breton. Nul doute que la définition de « *quadragésimal* », "Qui appartient au carême" ³², se prête bien à ce type de cadeau !

³² Carême, s.m. : période de jeûne et d'abstinence de quarante jours que le christianisme a instituée au IV^e siècle en référence aux quarante jours de jeûne de Jésus-Christ dans le désert. Le jeûne est allégé les dimanches et le jour

En deuxième lieu, il confirme son attachement catholique familial « *Jay fait bastir une assès belle chapele en la grande rachine de mon Lesergué, sous l'invocation de St Joachim, que nous avons choesi pour patron de nostre famille.* »

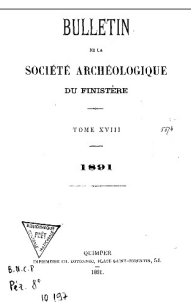
Ensuite, même si ce n'est plus l'époque des guerres de la Ligue ³³, la religion réformée est toujours rejetée en 1655 : « *le marquis de la Moussay est arrivé, aveq ordre du Roy fort pressis et comendement au parlement et au peuple de le recevoir pour gouverneur de la ville et lieutenant particulier en la Haute Bretagne ; sa religion est cause que le peuple et le parlement s'i oponent fortement et cela est capable d'exiter sedition.* »

Guy Autret marque néanmoins son admiration pour les protestants : « *c'est une personne de grand merite et la recommandation de monsieur le marechal de Turenne* ³⁴, son

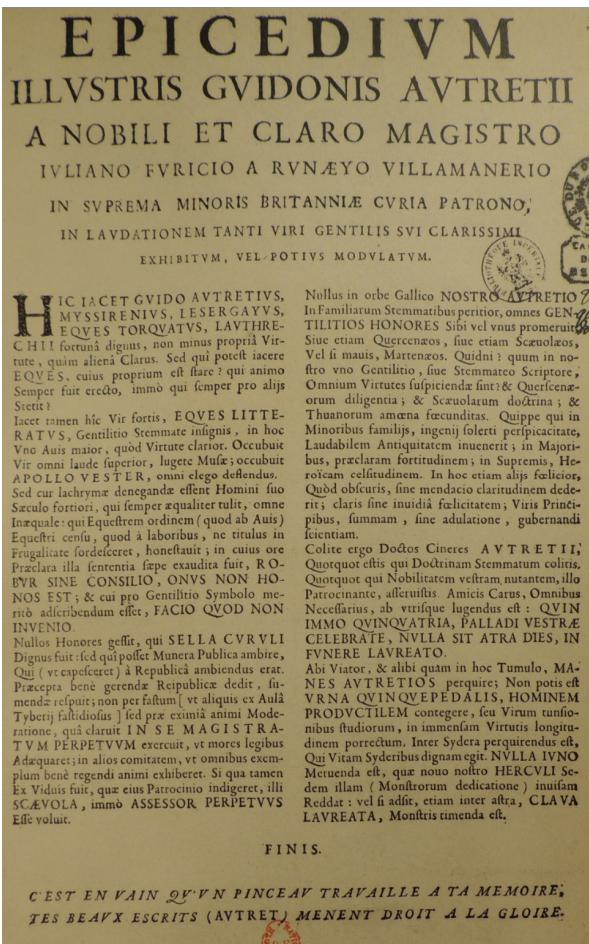
de l'Annonciation mais il n'est pas interrompu. Source : Wikipedia.

³³ La Ligue catholique, la Sainte Ligue ou la Sainte Union est le nom donné pendant les guerres de religion à un parti de catholiques qui s'est donné pour but la défense de la religion catholique contre le protestantisme. Son succès est tel qu'elle devient un danger pour la monarchie. En 1588, elle parvient à chasser le roi Henri III de la capitale. La Ligue décline petit à petit devant les victoires du roi Henri IV. Elle constitua un des plus grands dangers que connut la monarchie française avant l'avènement de l'absolutisme, avec la Fronde, au siècle suivant, dont les acteurs gardèrent présente à l'esprit la Ligue, comme modèle ou comme repoussoir.

³⁴ Henri de la Tour d'Auvergne (1611 - 1675), vicomte de Turenne : maréchal de France en 1643 et maréchal général



¹⁰ Indulgence, s.f. : en religion catholique, rémission totale (indulgence plénière) ou partielle (indulgence partielle) des peines temporelles (temps de purga-



15 septembre 1655 il se posait déjà la question d'une opération chirurgicale : « *mon mal, qui est une carnosité au spinter et prostats, ne guerira jamais sans une opération manuele* »

Il est probable que Guy Autret, lors de ce dernier séjour à Paris,

et celui de calcul du latin *calculus*, nom des petits cailloux utilisés par les comptables romains. Elle était aussi appelée gravelle, car les concrétions d'acide urique trouvées dans les urines ressemblaient à de petits graviers.

était hébergé au 56 rue Saint-André des Arts, plus exactement qui était à cette époque l'hôtel de Lyon ³¹. Ainsi en témoigne l'inventaire des dépenses occasionnées par son inhumation : « *laquelle some a esté trouvée dans les coffres de deffun Mr de Missirien après son decebz ... Fait à Paris, à l'hotel de Lyon, rue Saint-André des Arts* », ce document des archives finistériennes E 227 ayant été communiquées par Daniel Bernard.



Le 10 avril suivant, la veuve de Guy Autret, Françoise Le Borgne présida une messe en sa mémoire, à laquelle assistèrent de nombreux amis quimpérois et les habitants d'Ergué-Gabéric. Julien Furic du Run, avocat et juriconsulte réputé, y prononça un éloge en latin qui fut imprimé comme une affiche mémoriale : « *HIC IACET GUIDO AUTRETIUS*,

³¹ L'ancien hôtel de Lyon, auparavant « hôtel de Buci » qui en a formé deux, le grand et le petit, avec une sortie sur le rue Contrescarpe-Dauphine, fort utile à la Poste-aux-Chevaux, lorsqu'elle y était établie. Les archevêques de Lyon sont devenus propriétaire de cet ancien hôtel de Buci et de plusieurs maisons contiguës. Miron, fils du médecin d'Henri III, ou Richelieu, frère du Cardinal, qui tous les deux ont successivement gouverné cette église, ont pu en faire l'acquisition. Le plan de 1662 mentionne déjà le nom d'hôtel de Lyon. En 2016 le rez-de-chaussée est une crêperie bretonne.

Notamment la légende du retable Flamand, l'évocation de la peste d'Elliant, et également le pèlerinage des marins de Duguay-Trouin, à savoir le Quimpérois Deschamp et ses camarades venus immédiatement après leur retour à Brest, pour le Carême de 1712, soit le 10 février : « *Ar soudarded a oa bet gant an aotrou Duguay* » (strophe 31).

Indulgences et santez Genevofa

Les strophes ajoutées à la fin du cantique pour la promotion des indulgences n'en sont pas inintéressantes, car elles sont l'illustration d'une vraie pratique populaire, et bien sûr dans une langue bretonne pleine de religiosité.

Les indulgences, « *Induljançou* » étaient la rémission devant Dieu de la peine temporelle encourue, c'est-à-dire du temps de purgatoire, pour un péché qui a déjà été pardonné lors d'une confession. Pour les mériter il fallait venir au pardon de Kerdévoit reconnaître ses péchés et communier.

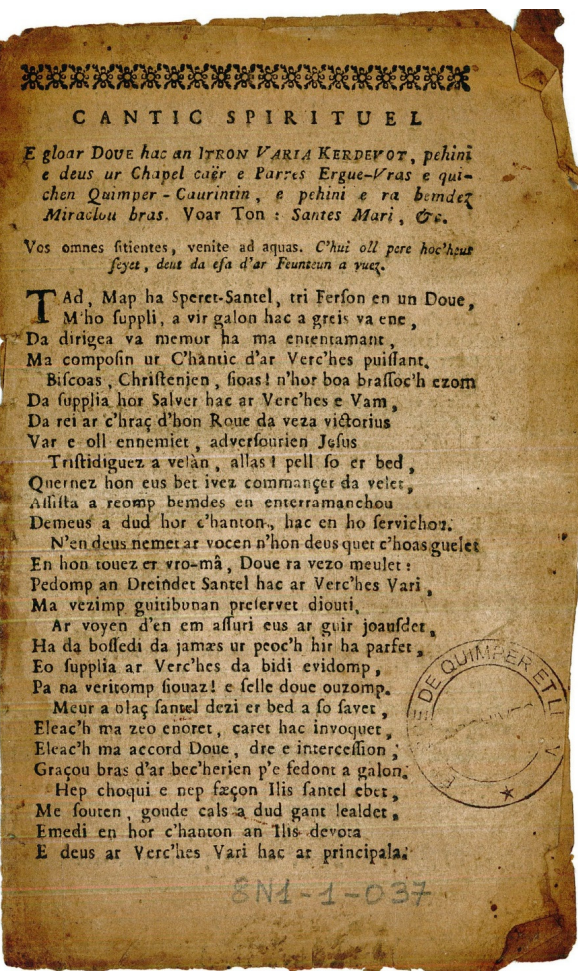
Première strophe de la première addition : « *Kerdevot a bell amzer E Rom a zo bruder, Ar Pab Santel d'ar pec'her En deus-en dizele-riet : Roet en deus Indulgeançou D'an nep a goesso Gant glac'har e bec'hejou, Hac a gommunio* » (*Kerdévoit il y a très longtemps À Rome était célèbre, Le saint pape aux pécheurs Qui n'ont pas mérité : Il est donné des indulgences À ceux qui arriveront Avec le regret de leurs péchés Et communieront.*)

Quant à la partie mélodique chantée, l'air du cantique principal et de la première addition est celui de « *Santez Mari* », mais en 1712 était-il celui que l'on con-

nait aujourd'hui par le cantique de Notre-Dame de Rostrenen ?

Par contre l'air de la deuxième addition est celui de « *Santez Genevofa* », sainte Geneviève, la sœur de Saint Edern et fondatrice du monastère de Loqueffret au Xème siècle, et il existe bien encore aujourd'hui un célèbre « *Kantik Santez Jenevofa* ».

1712 : le 6 février à Brest, retour d'expédition de Rio du corsaire Duguay-Trouin avec 1,3 tonne d'or.



Le papier Bolloré à Ecusta aux Etats-Unis en 1940-50

War-zu Amerika

La lecture de la prestigieuse revue « Time Magazine » et du journal local « The Echo » amène des explications sur la création d'une unité de fabrication de papier à cigarette aux Etats-Unis avec la participation de l'entreprise Bolloré et la papeterie de Champagne. .

On y trouve aussi des échos sur le façonnage des cahiers O.C.B. par les ouvrières américaines, ainsi que les photos des héritiers Bolloré sur le site de l'usine d'Ecusta.

Une cascade en North-Carolina

Ecusta, à l'origine un nom indien Cherokee qui signifie « cascade d'eau », est le lieu dépendant de la ville Brevard et du domaine naturel de Pisgash Forest où en 1938, entre Greenville (Michelin) et Asheville, un industriel d'origine allemande a lancé la construction d'une gigantesque usine de fabrication de papier à cigarette. La première bobine sera produite le 3 septembre 1939 : « Là, le jour où l'Angleterre et la France a déclaré la guerre à l'Allemagne nazie, son entreprise papetière d'Ecusta a produit sa toute première bobine de papier. »

L'usine d'Ecusta est l'œuvre d'un grand industriel américain, Harry Hans Strauss, qui avait dans la période d'entre guerre consoli-

dé l'industrie papetière française en rationalisant les exportations vers les Etats-Unis. Il prend une participation dans les établissements Mauduit, et connaît bien les papeteries de Champagne à Troyes et l'activité des usines Bolloré d'Odet et Cascadec. Il reçoit même le ruban de chevalier de la Légion d'Honneur française.

Anticipant le blocage des exportations du fait de la guerre en Europe, et voulant développer le virage technologique de la pâte à papier à base de lin en remplacement des chiffons, il construit de toutes pièces une immense usine grâce à ses fonds propres, mais aussi pour moitié avec l'apport de l'entreprise R. Bolloré et de la Société Nouvelle des Papeteries de Champagne. Cette dernière société avait fait l'objet d'une participation du fondateur René Bolloré dès 1927. Après la guerre 1939-45, les actions Bolloré dans Ecusta seront vendues et serviront d'apport pour l'acquisition de toutes les parts dans l'usine de Troyes.

Time Magazine & The Echo

Grâce au numéro d'avril 1940 (Mussolini en couverture) de cette revue prestigieuse « Time Magazine » en langue anglaise, on en sait un peu plus sur le démarrage de l'usine de fabrication du papier à cigarette sur le sol américain en 1939-40 : la légion d'honneur du fondateur, l'aide financière de l'entreprise Bolloré et des Papeteries de Champagne, la première bobine de papier le jour de la déclaration de la guerre.

Lettres et inhumation de Guy Autret en 1655-60

Lizheroù ha beziadur

Aimant bien de consacrer aux études reclus dans son manoir campagnard de Lezergué ²⁹, Guy Autret a été un voyageur régulier entre Paris et Rennes, le Poitou et l'Anjou, et c'est lors d'une dernière visite à la capitale qu'il décéda le 3 avril 1660.

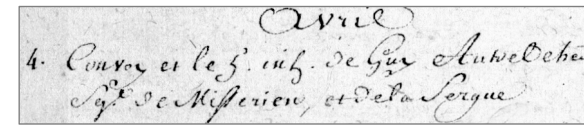


On trouvera ici son acte d'inhumation, son épitaphe latine composée par Julien Furic et quelques informations sur ce décès qui reste imprécis et un peu mystérieux, ainsi que deux lettres écrites cinq ans plus tôt à son ami parisien Pierre d'Hozier.

Inhumation en grandes pompes

« Avril - 4. Convoy et le 5 inh. de Guy Autret chev Sgr de Missirien, et de la Sergue » (Convoi le 4 avril et

²⁹ Le manoir de Lezergué de Guy Autret n'était pas celui de style classique qui a été bâti vers 1770, mais était vraisemblablement le logis massif voisin occupé aux 18e-20e siècle par les fermiers du lieu.



le 5 inhumation de Guy Autret chevalier Seigneur de Missirien et de Lezergué) peut-on lire dans les Registres Mortuaires 1604-1714 de St-Sulpice et le dernier mot est bien sûr Lesergué, son manoir gabéricois.

Le corps de Guy Autret a été convoyé et exposé le 4 avril en l'église de St-Sulpice et inhumé le lendemain. On peut voir aujourd'hui encore dans les cryptes de cette église des monuments et plaques funéraires dont certains datant du 17e siècle : de Montmorency en 1690, Blondel Nicolas-François en 1686, Marolles Michel en 1681, Olier Jean-Jacques en 1657 ... Peut-être un jour retrouvera-t-on la plaque de Guy Autret, alias Guido Autretius ?

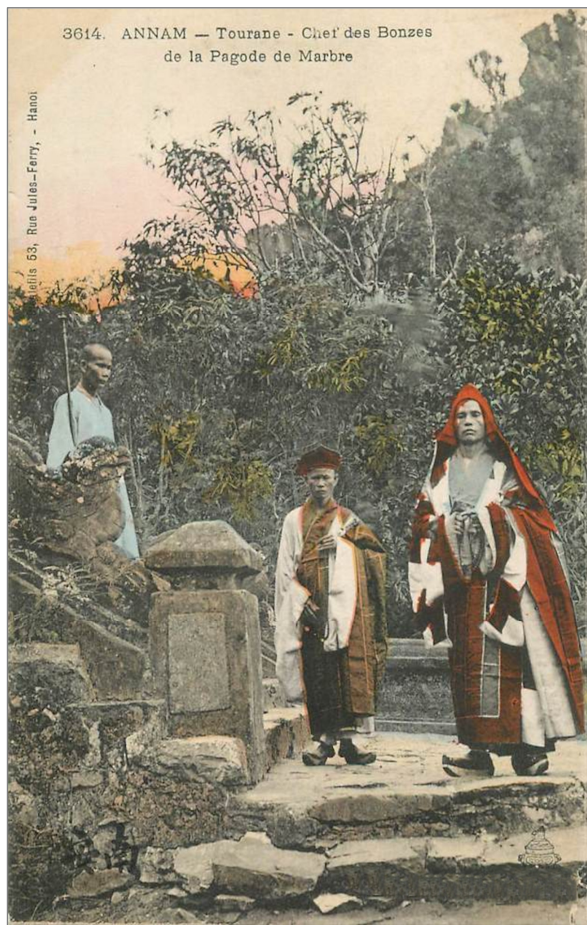


C'est une opération chirurgicale, l'opération de la pierre, qui provoqua sa mort, car il souffrait depuis de nombreuses années de calculs ou lithiase urinaire ³⁰. Le

³⁰ Lithiase urinaire, g.f.m. : appelée pendant longtemps maladie de la pierre. Le terme de lithiase désigne la maladie résultant de la formation de calculs dans les reins ou les voies urinaires. Le mot lithiase vient du grec lithos (pierre)



1660-1661 : Après un printemps idéal, vinrent en Bretagne des mois humides et froids, à tel point que la récolte fut mauvaise. Misère noire causée par la disette de blé.



la terre et de la mer ... une demeure pour les Bonzes et une pagode où ils font leurs cérémonies ... Tel est le petit voyage que j'ai fait aux rochers de marbre, et dont le souvenir me sera toujours très agréable. »

Il exprime par ailleurs une critique du comportement des missionnaires chrétiens en Cochinchine : « Toutes deux sont par trop partiales, et ne parlent uniquement que de tout ce qui serait possible de faire pour améliorer le sort des Missionnaires, et faire tolérer le christianisme en Cochinchine. »

chine. M. Chamaison va même jusqu'à dire que, à cause de l'arrestation de Monseigneur Le Fèvre, ipso facto, dit-il, on pourrait menacer l'Empereur de la Cochinchine d'une guerre avec la France. »

Le portrait de l'évêque Dominique Lefèvre, après sa libération, donne l'image d'un certain fanatisme : « M. Le Fèvre est un homme de 36 ans, de taille moyenne, paraissant fatigué, et ayant une figure brune avec longue barbe noire, et de grands yeux noirs. Je le trouve froid et peu communicatif ... Un des ministres lui proposa, au nom de l'Empereur, 10 piastres et des habits qu'il refusa. Il a fait la route de Hue à Tourane en 2 jours et 1 nuit. »

Néanmoins, la campagne de l'Alcmène a constitué une mission de paix avec les échanges de lettres entre le Commandant et les mandarins (grands commis) de l'Empereur de Cochinchine, les cérémonies de négociations à bord ou à terre dans les pagodes du village voisin, les remises de cadeaux cochinchinois, et enfin l'arrivée du prisonnier libéré.

Cela ne suffira malheureusement pas pour éviter la guerre : en 1857, le nouvel empereur d'Annam Tự Đức fit mettre à mort deux missionnaires catholiques espagnols. En septembre, un corps franco-espagnol débarqua à Tourane (l'actuelle Da Nang) et la guerre s'enlisera jusqu'en 1862. Quant à Jean-René il est de retour au pays breton depuis fin 1846 et préside aux destinées de la papeterie familiale d'Odet.



David B. Eisendroth Jr.
ECUSTA'S STRAUS
Two wars moved him westward.

MANUFACTURING Domestic Cigaret Paper

German-born Harry Hans Straus wears the red ribbon of the Legion of Honor on his lapel, like most successful French businessmen. He got it in 1937 for building the French cigaret-paper industry big enough to take over the business Austria had had before World War I. By the time Harry Straus was dubbed Chevalier, some 26 French paper plants were furnishing 75% of the paper used in U. S.-made cigarets. Seeing another world war ahead, Paperman Straus was then already deep in plans to move a big piece of France's new industry west again—to the U. S.

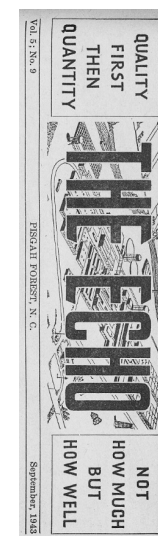
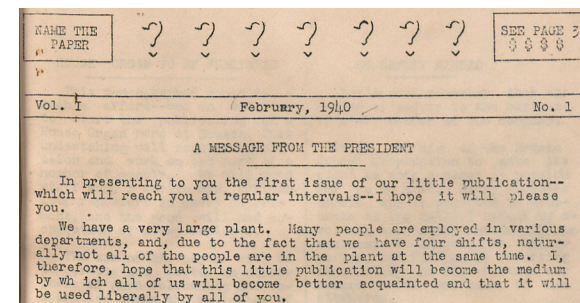
Last week before the National Farm Chemurgic Conference in Chicago (see p. 57), big, balding Harry Straus rose to report on cigaret paper's newest move, to the broad Davidson River plain in the timber-clad Toxaway mountains 30 miles southwest of Asheville, N. C. There, on the day Britain and France declared war on Nazi Germany, his Ecusta Paper Corp. turned out its first bobbin of cigaret paper. There the 17-building plant of Ecusta today runs 24 hours a day, employs 900 workmen, turns out some 50% of U. S.-made cigaret paper.

Like Ecusta, other U. S. tissue manufacturers, such as Peter J. Schweitzer, Inc. and Smith Paper, Inc., hope to break France's cigaret-paper monopoly. Ecusta jumped from scratch to No. 1 position in the U. S. because Mr. Straus was able to pour around \$4,000,000 into it. Part of the capital came from his own well-lined purse, part from his two French companies (Société Nouvelle des Papeteries de Champagne and Papeteries R. Bolloré).

Et en feuilletant le bulletin interne « The Echo » de cette usine Ecusta, on découvre le départ des experts français mobilisés sur le front contre l'Allemagne nazie, et quelques anecdotes sur les cahiers O.C.B. qui font tourner la tête des ouvrières américaines et on découvre même des photos de deux jeunes héritiers Bolloré (Michel et Gwenaél), leur père étant décédé en 1935.

Le premier bulletin « Les Echos » de février 1940 nous confirme que des experts papetiers ont participé activement aux débuts d'Ecusta : « Départ des experts français. Le 9 décembre le clairon de la République Française a appelé sous les drapeaux cinq membres du groupe des français qui étaient parmi nous depuis huit mois ». Suivent les noms : Messieurs Duca, R. Lebrun, Lenoir, Miguet et Viole.

Le mois suivant, les derniers français doivent partir, Marius J. Cartel, M. Pierre Gros, et M. Andre Lenoir, et parmi eux J. Cartel est une figure de l'usine de Troyes. Ensuite l'usine d'Ecusta sera très vite auto-suffisante pour alimenter plus de 50% du marché des fabricants américains de cigarettes, et bien sûr les exportations françaises vont cesser pendant la guerre et ne seront plus nécessaires après-guerre car Ecusta produira encore plus de papier.



MAI 2016

Article

« O.C.B. et papetiers Bolloré en Caroline du Nord, The Echo et Time Magazine 1940-50 »

Espace
« Journaux »

Billet du
22.05.2016





Mais les liens entre les Bolloré et l'usine d'Harry Straus ne seront pas pour autant rompues, car la direction et les ingénieurs Bolloré y feront encore des visites amicales et professionnelles dans les années 1950-70.

En aout 1947, c'est le cadet des Bolloré, Gwenaël, qui pose dans le bulletin « *Les Echos* », au côté d'André Soulas, illustre chirurgien français. Il est précisé que « *Gwennael Bollore a déjà passé quelques mois à Ecusta quand il étudiait les méthodes modernes de fabrication de papier à cigarettes. La famille de M. Bolloré a fabriqué du papier à cigarettes et autres papiers minces en Bretagne (France) pendant plus de 100 ans.* »

En mai 1950 c'est le tour de Michel Bolloré accompagné de son oncle Jacques Thubé¹¹ et de son épouse Monique Follot¹².

¹¹ Jacques Marie Thubé, né le 22 juin 1882 à Nantes et mort le 14 mai 1969 à Nantes, est un marin français. Il est le fils de l'armateur nantais Gaston Thubé et de Marie Amélie Lourmand. Il est



La revue d'Ecusta « *Les Echos* » était un vrai outil de communication entre les ouvriers et la direction.

Tous les mois on y traitait la vie quotidienne avec un tas d'anecdotes et de plaisanteries. Le papier OCB de couleur noire très flashy n'échappait pas aux quolibets : « *May 1940. One girl asked another in the M.B.D. is she was still cutting OCB papers. She said why yes, can't you tell by looking at my eyes. What do you think is a drunk.* » (Une fille demanda à une autre à la M.B.D. si elle était à la découpeuse du papier O.C.B.. Elle répondit "oui pourquoi, ne vois-tu pas à mes yeux. Comment est quelqu'un de saoul, d'après toi ?)

donc l'oncle des frères René Bolloré, Michel Bolloré et Gwenn-Aël Bolloré. Avec ses frères Amédée et Gaston, il est sacré champion olympique de voile en épreuve de 6 mètres J1 aux Jeux olympiques d'été de 1912 de Stockholm.

¹² Monique Follot (1923-2009), née le 30 août 1923 à Paris ; père : Henri Emile FOLLOT ; mère : Nicole Marie GOLD-SCHMIDT. Mariage le 19 février 1943 avec Michel BOLLORÉ (1922-1997).

Libération au Pays d'Annam

Il fera ensuite des escales à Singapoor, en Malaisie et en Chine. Et pour l'escale à Annam au nord de la Cochinchine, il est intéressant de comparer le témoignage du breton avec celui du capitaine de la corvette.

Le journal de bord du commandant de l'Alcmène a été publié en 1907-1908 dans les tomes 29 et 30 du Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort.

Les deux journaux sont complémentaires et permettent de comprendre la situation historique de ce pays du Vietnam, nommé à l'époque Cochinchine, en incluant sa partie Nord en pays d'Annam où réside son empereur de la dynastie Nguyen.

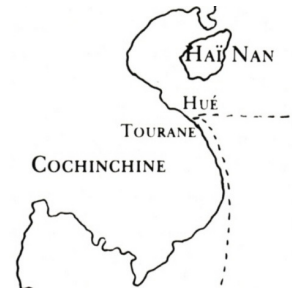
Le journal du commandant Fornier-Duplan contient notamment les lettres officielles échangées entre les autorités cochinchinoises et françaises. On y trouve aussi le rôle de la corvette, où le jeune chirurgien-major Bolloré de 28 ans est dit de 2e classe (lors de sa première affection en 1839 il était chirurgien de 3e classe).

Le 3 janvier 1843, nous appareillâmes de la rade de l'île d'Aix, avec une petite brise E.-N.-E., beau temps. L'état-major de la corvette comprenait, le jour du départ :

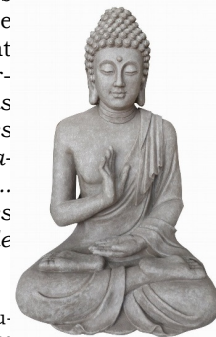
MM.	Fornier-Duplan, capitaine de corvette ;
	Réjou, lieutenant de vaisseau ;
	Le Brez, enseigne de vaisseau ;
	Joubert, enseigne de vaisseau ;
	Prost, enseigne de vaisseau ;
	Havel, commis d'administration ;
	Dubuisson, commis d'administration ;
	Boloré, 2 ^e chirurgien ;
	Viallet, 3 ^e chirurgien ;
	Moisson, élève de 1 ^{re} classe ;
	Lainé, élève de 2 ^e classe ;
	Grivel, élève de 2 ^e classe ;
	Caillot, volontaires.
	Cheminet, volontaires.
	Butler, volontaires.

Le journal de J.-R. Bolloré est plus descriptif que celui du capitaine, des notes manuscrites rédigées plus tard ayant été manifestement ajoutées lors de la publication. Il développe notamment les origines de la présence missionnaire en Cochinchine, et

propose une leçon d'histoire et de généalogie de la dynastie des empereurs : « *Migues-Man*²⁶, fils illégitime de *Gya-Long*²⁷, monta alors sur le trône. Dès lors, la puissance des Français tomba en décadence. »



Le chirurgien est également attentif aux coutumes locales et à la beauté des lieux, notamment les 5 montagnes de marbre de Da Nang / Tourane²⁸ avec ses magnifiques pagodes bouddhistes. C'est un véritable guide touristique qui pourraient intéresser les touristes d'aujourd'hui : « *Le hasard encore nous servit à souhaits, car nous vîmes la plus belle de toutes les pagodes, la 7e des merveilles... C'est en montant que nous vîmes cette inscription : grotte du ciel, de*



²⁶ Minh Mạng (1791-1841) est le deuxième empereur de la dynastie des Nguyen du Viêt Nam. Il est le plus jeune fils de l'empereur Gia Long, dont le fils aîné, le prince héritier Canh, est mort en 1801. Il est connu pour son opposition à l'implication de la France dans les affaires vietnamiennes et son orthodoxie confucéenne rigide.

²⁷ Gia Long, né à Hué en 1762, connu dans sa jeunesse sous le nom de Nguyen Phuc Anh, mort à Hué en 1820, est le fondateur de la dynastie impériale des Nguyen, qui régna sur le Viêt Nam jusqu'en 1945. À 16 ans, sa famille est renversée par les Tây Son, et tous ses parents sont tués. En 1802, il prend le pouvoir et réunit le Nam Viêt, séparé par la guerre civile depuis le XVIIe siècle.

²⁸ Anciennement appelée Tourane par les Français lors de la colonisation française, Da Nang est une ville de la région de la Côte centrale du Sud du Viêt Nam, située sur l'estuaire du fleuve Han et au pied de la montagne Son Tra, et à proximité de Hué (ancienne capitale impériale jusqu'à Bao Dai, dernier empereur de 1955 à 1997).

JUIN 2016

Article

« La libération d'un missionnaire au royaume d'Annam, journaux de bord de l'Alcmène 1845 »

Espace
« Journaux »

Billet du
25.06.2016



Journaux de bord de l'Alcmène en 1845 à Annam

Deizlevrioù ar vag

Jean-René Bolloré (1818-1881)

Un évènement historique observé par deux marins, le chirurgien breton Jean-René Bolloré et le commandant Fornier-Duplan, tous deux sur la corvette à voiles l'Alcmène, en campagne militaire dans un royaume qui allait ensuite devenir un protectorat français après une période de guerre.

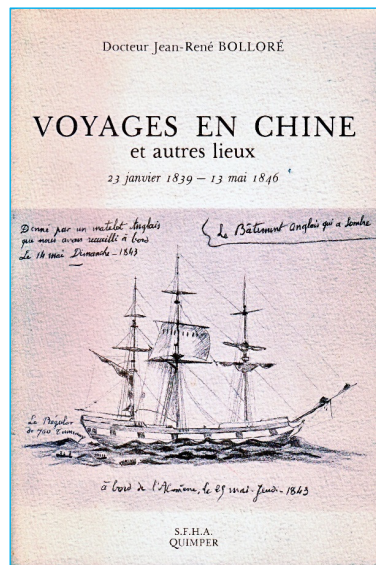
De Brest à l'île de France

Le journal de bord de Jean-René Bolloré a été édité et préfacé par son arrière-petit-fils Gwenn-Aël. Le chirurgien, orphelin de père et de mère, reçoit l'ordre le 23 janvier 1839 d'embarquer sur la frégate l'Amazone, de 52 canons. La grande aventure commence, consignée dans son journal, avec plusieurs campagnes en méditerranée, entre Brest, Toulon, l'Italie, la Corse la Grèce et la mer Egée. En septembre 1840 il change de frégate, la Vénus, toujours chirurgien et en campagne méditerranéenne.

Le 1er décembre 1842, il embarque comme chirurgien-major sur la corvette à voiles de guerre, l'Alcmène, qui va entamer une campagne de 4 ans en longeant les côtes africaines et fera escale au Brésil à Rio-de-Janeiro.

Le voyage se poursuivra au large du Cap, puis près de l'île de France (île Maurice) où ils prêtent secours aux marins d'un navire marchand anglais qui sombre devant eux :

« Je monte sur le pont et un petit point blanc m'apparaît à toute vue ... Il était alors 9h 1/2 du matin ; on gouverne sur l'embarcation qui s'agrandit peu à peu et s'approche de nous. On distingue un grand pavillon d'un blanc jaunâtre ... à 10 h onze hommes montaient à bord ; c'étaient des Anglais ... Voici en quelques mots la narration qu'ils nous ont faite de leurs malheurs : le trois-mâts de 700 tonneaux, le Regular, construit à Liverpool, était parti de Londres le 25 février 1843, à destination de Bombay. »



SFAH - Société Finistérienne d'Archéologie et d'Histoire, Quimper, 1979, 214 pages

Adveux de Lesergué en 1540-1646 dans l'inventaire A85

Paperioù kozh-kozh

Ce registre « A 85 » conservé aux Archives Départementales du Finistère, intitulé « Extraict des adveux ¹³ de l'inventaire de Quimper-Corentin. Actes des XVe et XVIe siècles, transcrits au XVIIIe (Quelques copies intégrales anciennes). Table sommaire pour chaque paroisse » est impressionnant : pour la paroisse d'Ergué-Gabéric, 78 folios détaillés pour deux siècles d'histoire, de 1454 à 1646, avec un tas d'anecdotes encore inédites sur la vie quotidienne dans chaque « lieu noble » de nos campagnes.

¹³ Aveu, s.m. : déclaration écrite fournie par le vassal à son suzerain lorsqu'il entre en possession d'un fief, à l'occasion d'un achat, d'une succession ou rachat. L'aveu est accompagné d'un dénombrement ou minu décrivant en détail les biens composant le fief. La description fournie dans l'aveu indique le détail des terres ou tenues possédées par le vassal : le village dans lequel se situe la tenue, le nom du fermier exploitant le domaine congéable, le montant de la rente annuelle (cens, chefrente, francfief) due par le fermier composée généralement de mesures de grains, d'un certain nombre de bêtes (chapons, moutons) et d'une somme d'argent, les autres devoirs attachées à la tenue : corvées, obligation de cuire au four seigneurial et de moudre son grain au moulin seigneurial, la superficie des terres froides et chaudes de la tenue. Source : histoiresdeserieb.free.fr.

Publication d'un gros registre

En 1997, en annexe de son mémoire « *Chemins et structuration de l'espace en Cornouaille du Ve siècle à la fin du XVIIe siècle. Exemples autour de la commune d'Ergué-Gabéric* », Norbert proposa un index A85 des aveux d'Ergué-Gabéric. Pour compléter ce travail, nous avons publié les clichés originaux d'un tiers des actes, complété l'index gabéricois et publié les six actes de 1540 à 1646 consacrés à Lesergué.

Dans l'article consacré au registre, nous avons publié la liste des villages (chap. 4. « *Table des villages* »), scanné environ le tiers des aveux du registre (chap. 3 « *Folios du registre* »), complété la liste de Norbert (chap. 2 « *Index des aveux* ») et analysé une série d'actes consacrés à Lesergué (cf ci-dessus) et un aveu de 1540 pour Pennarun (article publié en 2012).

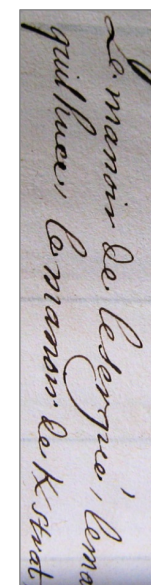
L'été prochain nous continuerons le travail de scan des folios (les deux tiers manquants), et des dépouillements de certains d'entre eux apporteront probablement des surprises. Le manoir de Kerstrat notamment, car ce dernier est noté comme convenant gabéricois, et sa localisation est encore à prouver à proximité de Sulvintin.

On peut d'ores et déjà noter que :

✚ Les plus anciens aveux sont datés de 1454 pour Kerangoan (folio 493), de 1464 pour Pennerven/Cenercongar (folio 489) et de 1475 pour Kernaou (folio 497).

✚ Les actes les plus récents sont ceux de 1618-1646 de Guy

1540 : en Bretagne le beau temps et la chaleur durèrent depuis le mois de février jusqu'au 19 septembre. Dans cet intervalle, il ne plut que six fois. A la fin de mai, on mangea des cerises. Le 25 juin on était au milieu des moissons. Année remarquable par son extrême abondance de toutes choses nécessaires à la vie.



« 1454-1646 - Tous les adveux d'Ergue-Caberyc dans l'inventaire ADF-A85 de Kempercorentin »

« 1540-1646 - Adveux de Lesergué extraits de l'inventaire de Kempercorentin »

Espace
« Archives »

Billet du
05.06.2016

Autret pour son domaine de Lesergué (folio 478-482).

✚ Certains noms de villages ont été transcrits avec une orthographe différente, la nouvelle pouvant être en annotation, ce qui permet d'en savoir un peu plus sur leur sens toponymique : Quillihuezec (bosquet d'arbres) pour Quillyhuéc, Botgarz (haie de buissons) pour Boharz ...

✚ Il manque dans cet index les villages autour du manoir du Cleuziou qui sont dépendants aux 15-17^e siècles de la paroisse de Lanniron (peut-être sont-ils transcrits en A 83 ou A 84).

Les six folios de Lesergué

Le manoir de Lesergué est l'objet de 6 folios du numéro 477 à 482, où l'on retrouve les mentions de son moulin, colombier, et dépendances, et plus tardivement les patibulaires ¹⁴ à deux piliers de

la montagne de Lestonan, la chapelle et la rabine ¹⁵.

Les trois premiers actes de 1540 à 1618 peuvent se résumer par cette formule : « *prochement noblement* » ; « *foy et hommage* ¹⁶ et rachapt ¹⁷ est deub au roy au jour de la chandeleur. Droits de la Terre : colombier, moulin. »

Le domaine de Lesergué détenu par les Coatanezre, puis par les Autret, est centré sur son manoir et ses dépendances, sa rabine, ses bois (dont l'un désigné sous le nom « *bois de quattanezre autement Coat Aultret* »), son colombier et son moulin.

Les « *Collombier et fuye* ¹⁸ à pigeons », bâtis non loin du manoir, constituent un droit réservé aux nobles, interdits aux roturiers et au clergé, qui apportait un revenu non négligeable à son propriétaire qui bénéficie ainsi de

droits seigneuriaux" de Claude-Joseph de Ferrière.

¹⁵ Rabine, s.f. : allée de grands arbres plantés sur l'avenue d'une maison de noblesse et de quelque monastère ; source : Dom Pelletier. Ce mot existe en breton avec la même prononciation ; source : dictionnaire gallo de cc-duguesclin.

¹⁶ Foi et hommage, s.f. et s.m. : le vassal devait la foi et l'hommage, lorsqu'il entrait en possession de la terre, et lorsque le seigneur le demandait. La foi traduisait un lien personnel ; l'hommage, une reconnaissance du fief. Source : Dict. de l'Ancien Régime.

¹⁷ Rachapt, rachètement, s.m. : en terme de coutume droit du au seigneur à chaque mutation de propriétaire du fief ; source : dictionnaire Godefroy 1880.

¹⁸ Fuie, s.f. : petite volière en bois où l'on abrite des pigeons domestiques et qui est généralement dressée sur un pilier et fermée par un volet. Source : dictionnaire TLFi.

Les documents d'archives fournis par François de Kersulgar sont :

✚ les réformation des nobles de 1426 (Allain de Quersulgar), la montre ²⁴ militaire de 1480-81 (Yvon), et la réformation de 1536 (Allain II).

✚ les actes de mariages avec enrichissements par alliance : le premier mentionné d'Yvon et Beatrix de Kervezaout en 1448, celui de Jan et Marye de Kerourfil en 1616

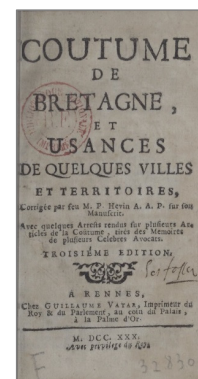
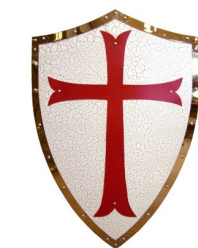
✚ les actes de partages entre héritiers, frères et soeurs, à chaque génération : entre « *Yvon et Henri Quersulgar, freres germains* » en 1479, entre Jan Quersulgar « *quallyfié fils aîné* » et « *sadite soeur, femme dudict Lesmais, laquelle l'accepta, reconnoissant qu'il estoit de gouvernement noble* », avec Allain de Quersul-

²⁴ Montre, s.f. : revue militaire de la noblesse. Tous les nobles doivent y participer, munis de l'équipement en rapport avec leur fortune. Les ordonnances du duché de Bretagne spécifient minutieusement l'armement de chaque noble en fonction du revenu déclaré. Ainsi, la convocation de 1540 indique l'armement suivant : Au dessous de 60 livres de rente, en brigandine ou en paltoc nouveau modèle sans manches, mais avec lesches ou mailles sur les bras, avec faculté de se servir d'arc ou de jüzarme ; entre 60 et 140 livres, en archer en brigandine ou en jüzarmier, avec un couteiller (soit 2 chevaux) ; entre 140 et 200 livres, en équipage d'homme d'armes (la tenue de la gendarmerie permanente de lanciers), avec un couteiller et un page (soit 3 chevaux) ; entre 200 et 300 livres, en équipage d'homme d'armes, avec un archer ou jüzarmier en brigandine, un couteiller et un page (soit 4 chevaux) ; entre 300 et 400 livres, toujours en équipage d'homme d'armes avec deux archers, un couteiller et un page (soit 5 chevaux). Et ainsi de suite en augmentant d'un archer par cent francs de revenu. Source : www.gwiler.net.

gar, fils aîné et héritier principal, qui « *baille une provision à Marye, Françoise et Izabeau, ses soeurs juveignerres* ²⁵, aussy fondees en droit » en 1525, entre damoiselle Françoise de Quersulgar et Allain de Quersulgar qui donne partage à sa sœur « *à charge de ne vendre ny transporter à aulqu'unnes personnes les heritages mentionnez* » en 1539, entre Jan et ses 3 sœurs juveigneures « *à charge de tenir les heritages mentionnes audict partage et assiette à ramage dudict de Quersulgar* » en 1611 ...

Ce qui est récurrent, c'est la protection des puîné(e)s en cas de succession par le système spécifiquement breton de la « *juveignerie* ». La règle appliquée en cas de partage est rappelée : « *sçavoir les deux parts à l'ainé et le tiers aux juveigneurs* ». Mais les biens du domaine noble de Mezanlez ne seront pas éclatés pour autant car « *la marque et juveigneurie de ramage* » ont été maintenues à chaque succession et partage, le mot « *ramage* » rappelant que les différents biens sont gérés comme faisant partie d'un tout familial.

²⁵ Juveignerie, s.f. : avantage accordé en droit féodal à un puîné par rapport à l'ainé, en Bretagne et en Poitou ; source : Alain de Carné. Forme de tenue d'une terre noble, due, au départ, à un partage noble entre un aîné et son (ou ses) cadet(s) ; un juveigneur est un cadet qui a reçu une terre noble lors de ce partage. Source : Bertrand Yeurc'h. Partage noble qui donnait à l'ainé les deux tiers et l'autre tiers aux puînés, tant fils que filles ; mais cet autre tiers, les puînés devaient le tenir, chacun, comme « *juveigneur d'ainé, en parage et ramage de l'ainé* ». En parage : à égalité avec l'ainé vis-à-vis d'un seigneur supérieur ; en ramage : comme faisant partie de la même famille. Source : dict. de l'Ancien Régime de Lucien Bély.



¹⁴ Fourches patibulaires, s.f.pl : colonnes de pierre dotées d'une traverse de bois où les condamnés à la mort sont pendus et exposés à la vue des passants. Elles ne servent donc qu'aux supplices capitaux, dont les exécutions ne se faisaient autrefois que hors les villes. Seul le seigneur Haut Justicier a le droit d'avoir des fourches patibulaires (ou gibets), puisqu'il a le droit de condamner un criminel à mort. À l'égard du nombre des piliers des fourches patibulaires, il y en a à 2, à 3, à 4 ou à 6, selon le titre et la qualité des fiefs qui ont droit d'en avoir. Les simples seigneurs Hauts Justiciers n'ont ordinairement le droit d'avoir que des fourches patibulaires à 2 piliers, s'ils ne sont fondés en titre ou possession immémoriale. Les fourches à 3 piliers n'appartiennent de droit qu'aux seigneurs châtelains ; celles à 4 piliers n'appartiennent qu'aux barons ou vicomtes ; celles à 6 piliers n'appartiennent qu'aux Comtes. Source : "La justice seigneuriale et les

1668 : grande réformation de la noblesse initiée par Colbert qui s'étala sur quatre années en ce qui concerne la région bretonne.



avait voulu se mettre en travers de son voisin Guy Autret de Lezergué, dans le projet de ce dernier d'élever son domaine en marquisat et à défendre toutes ses prééminences locales. Guy Autret l'emporta sur la plupart de ses prétentions (patibulaires, enfeu, armoiries), et Alain de Kersulgar fut débouté.

En 1668, le fils aîné François de Kersulgar fournit un nombre important de papiers familiaux pour prouver sa noblesse et les membres de la Chambre le confortent dans son titre d'écuyer, premier niveau de l'ordre : « Pour établir la justice desquelles conclusions, il articule à faicts de genealogie que il est fils et unique heritier de deffunctz ... , lesquels se sont tousjours maintenus dans le gouvernement noble et avantageux, sans avoir degeneré ny fait aucune action de roture, et ont aussu tousjours pris les qualites de nobles et escuyers ».

Armoirie et généalogie noble

Alain I de Kersulgar (réform. 1426)

x Jeanne de Mezanlez

|- Jan de Kersulgar

|- Yvon de Kersulgar, seigneur de Mez-en-Lez (montre 1481)

x 1448 Beatrix de Kerzezaout

|- Jean de Kersulgar, sr de Mezanlez

x Jeanne de Kergoff

|- Alain II de Kersulgar, sr de Mezanles (reform. 1536)

x Marie Botigneau

|- Jan de Kersulgar, sr de Mezanlez

x 1616 Marye de Kerourfil

|- Alain III de Kersulgar, sr de Mezanlez (1636)

x Claude de Moellien

↳ François de Kersulgar, sr de Mezanlez (1638, 1668)

x Marie Billoart, dame de Mezanlez

↳ Marguerite et Françoise de Kersulgar

|- Claude de Kersulgar x Guillaume Le Guerriou

↳ Françoise de Kersulgar x Tanguy de Finamour

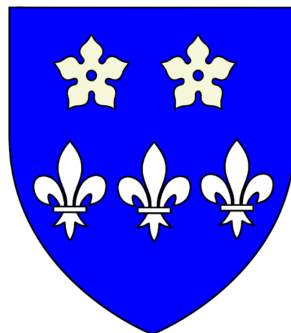
↳ Marye, Françoise et Izabeau de Kersulgar

↳ Marye de Kersulgar x Louis Lesmais

↳ Henry de Kersulgar

« KERSULGAR (DE) Seigneurs de Mesanlez, etc ... (blason) D'azur à trois fleurs de lys d'argent, surmontées de deux quintes feuilles de mesme.

Extrait des registres de la Chambre establie par le Roy pour la refformation de la Noblesse de la province de Bretagne, par lettres patentes de Sa Majesté du mois de Janvier dernier, veriffiees en Parlement. »



Sept générations de Kersulgar, aînés ou puînés, et leurs alliances :

la chair tendre, de la fumure de fiente et des œufs produits par ses quelques centaines de pigeons (comptés par le nombre de trous ou « boulins » du colombier).

Par contre le moulin de Lesergué est par contre éloigné du manoir, car situé à Pont ar Marc'hat sur un affluent proche du Jet. Le revenu du moulin pour le propriétaire noble est sensiblement augmenté par les « droits de moute » obligatoires que doivent payer les fermiers du domaine quand ils amènent leurs céréales à moudre au moulin.

Le domaine de Lesergué relève de la juridiction du roi, contrairement à certaines autres propriétés gabéricaises dépendant de l'Evêché de Quimper. Ce qui veut que le seigneur propriétaire doit « foy et hommage » et paiement de rente annuelle à la Chandeleur à son seigneur supérieur royal. Et à chaque décès d'un sieur ou dame Coatanezre ou Autret, la succession doit être déclarée avec paiement du « droit de rachapt ».

Mais le domaine de Lesergué ne se limite pas à son manoir et de ses dépendances proches. Les aveux donnent la liste de tous les autres manoirs et villages qui ont été acquis et rattachés au domaine principal. Et pour la plupart de ces villages ou « conventions »¹⁹, les détenteurs doivent payer annuellement une « chefferente » de quelques deniers au seigneur de Lesergué. Et bien sûr

¹⁹ Conventant, s.m. : qualifie un bail dans lequel le preneur acquiert la propriété des bâtiments qu'il a construits et des plantations qu'il a faites. Synonyme de bail à domaine congéable. Conventancier (ère), adj. : qui est relatif au bail à conventant ou congéable.

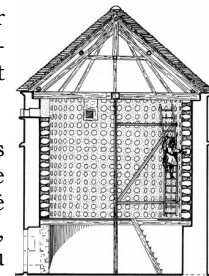
si un couvenancier ou domanier venait à mourir, son héritier devait généralement payer un droit de « rachapt ».

Parmi les manoirs secondaires rattachés à Lesergué on note ceux de Quillihuec (orthographié Quillihuezec), Kergonnarz, Knechcongar, Gongalic ou Goffgallic, Botsuzic, Kerstrat, Kerenamus. Les lieux-dits de trois d'entre eux ont complètement disparus aujourd'hui Knechcongar (ou Creacongar), Botsuzic, et le mystérieux manoir de Kerstrat, tous voisins et situés côté ouest de la commune.

Quant aux villages dispersés, ils sont également nombreux et leurs terres chaudes (cultivées) et froides (pauvres) sont mesurées en journaux²⁰. Un certain nombre de communs de villages, terres vaines et vagues, sont derrière le terme de « frostages »²¹.

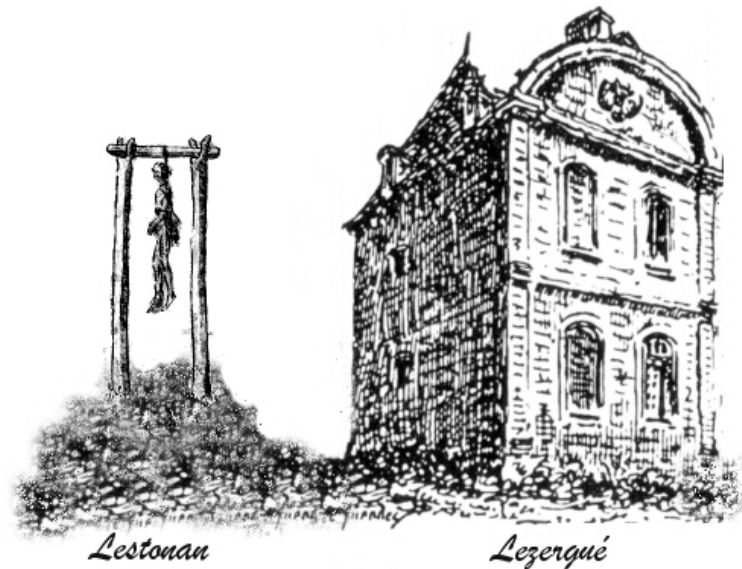
²⁰ Journal, s.m. : ancienne mesure de superficie de terre, en usage encore dans certains départements et représentant ce qu'un attelage peut labourer dans une journée [source : Dictionnaire de l'Académie]. Le journal est la principale unité de mesure utilisée pour calculer les surfaces dans les inventaires. Dans la région quimpéroise un journal vaut 48,624 ares, à savoir 80 cordes. Dans les documents on trouve les expressions « journée à homme bêcheur » ou « journée à faucheur », cette dernière valeur étant équivalente à 2 journaux de laboureur, soit presque un are.

²¹ Frostages, s.f.pl. : terres incultes, friche, terres vaines et vagues ou [terres froides](#). En breton le terme existe : Fraost, ad. g. -où (en) friche, parf. clair (desserré), & brut (grossier) ; source : dictionnaire Favereau.



En 1646 et 1647, les récoltes de céréales sont très mauvaises dans toutes les régions françaises, ce qui provoque la hausse du prix du pain, la famine et une forte mortalité. Poursuite également des épidémies de peste, de choléra, de variole et de typhus.

Prééminences en tous genres



Les prééminences ecclésiastiques de Lesergué, c'est-à-dire les tombes au sol, les bancs d'églises, les « tombe prohibitive » (à usage exclusif) et « élevée » (c'est-à-dire surélevée et creusée dans un mur d'église), et les « droits à enfeu »²² de Lesergué sont mentionnés dans les derniers actes présentés par Guy Autret et concernent quatre églises et chapelles à Quimper (église des Cordeliers et ancienne chapelle N.-D. de Paradis) et à Ergué-Gabéric (chapelle de St-Guérolé et église paroissiale). L'enfeu « *prohibitif au coeur de l'église paroissiale*

²² Enfeu, s.m. : ancien substantif déverbal de enfouir. Niche à fond plat, pratiquée dans un édifice religieux et destinée à recevoir un sarcophage, un tombeau ou la représentation d'une scène funéraire. Avant la Révolution française, les seigneurs du pays étaient enterrés par droit d'enfeu dans un sépulcre de ce genre. Source : Trésors de la Langue Française.

d'Ergué-Gabéric », hérité du domaine aujourd'hui disparu de Creac'hongar (près de Pennervan) annexé à Lesergué, est bien mis en valeur : « *tombe prohibitive au coeur de l'église dudit Ergue Gaberic du costé de l'évangile, armoirie des armes de sa dite seigneurie* ».

Les aveux de 1634 et de 1646 présentés par Guy Autret revendiquent également des « *droits de haute, basse et moyenne justice* ». Et pour ce faire il est question de fourches patibulaires que le seigneur de Lesergué pouvait dresser à Lestonan, lieu proche du manoir, pour y exposer les condamnés à la pendaison : « *Preste ladite terre d'Ergué droit de haute basse et moyenne justice sur ses fonds et faisant au droit d'ériger des patibulaires à deux piliers en la montaigne de Lestonnan et faire acte de juridiction* ».

Une juveignerie de ramage pour les Kersulgar en 1668

Sertifikad evit noblañs

Un arrêt de la Chambre de Réformation²³ de Rennes qui liste et valide les preuves de noblesse d'un gentilhomme d'Ergué-Gabéric, seigneur de Mezanlez.

Le bénéficiaire est François de Kersulgar, marié à Marie Billoart, le dernier de 7 générations de Kersulgar, nobles résidant au manoir de Mezanlez.

Du Parlement de Bretagne

Le comte de Rosmorduc a effectué un énorme travail de trans-

²³ Réformation, s.f. - A. du domaine royal : opération de réformation lancée en Bretagne en 1660 par Colbert. Il s'agit de vérifier l'ensemble des déclarations de propriété (les aveux) des sujets du roi, depuis le paysan ou roturier relevant directement du domaine royal jusqu'au puissant seigneur. Les commissaires de la Cour des Comptes de Bretagne siégeant à Nantes, chargés de défendre les intérêts du Domaine Royal, vont vérifier le contenu des aveux fournis pour l'occasion, en le rapprochant des actes similaires produits antérieurement : validité du titre de propriété, montant de la cheffente en nature et/ou argent versée annuellement au roi, droits attachés à la propriété (justice, ...). Source : histoiresdeserieb.free.fr.

B. des fouages : contrôle permettant de vérifier qui est bien "Noble". Par exemple la Réformation des fouages en Bretagne en 1426 où les nobles doivent prouver leur noblesse, titre leur permettant d'échapper à l'impôt des fouages. Source : Wikipedia.



cription des arrêts de la Chambre de réformation du Parlement de Rennes, et il introduit ainsi le contexte historique de production de ces arrêts :

« C'est pour refouler dans les rangs de la bourgeoisie les nombreux intriguants, qui voulaient se faufiler dans le corps de la Noblesse, que Louis XIV ordonna, en 1668, une recherche générale pour toute la France. En Bretagne, une commission, qui reçut le nom de Chambre de la Réformation, fut désignée pour procéder à la vérification de la noblesse ; elle se composait des personnages suivants, qui appartenaient tous au Parlement de Rennes. »

Palais du Parlement de Bretagne à Rennes pour les assemblées des vassaux du duc de Bretagne (barons, évêques, abbés) s'y réunissant pour délibérer.

Un arrêt de maintenue

Pour Ergué-Gabéric une famille noble résidente pendant 7 générations, les Kersulgar ou Quersulgar, bénéficient d'un arrêt de maintenue ; l'origine de leur patronyme est mystérieuse, mais leur domaine bien réel, centré sur le manoir aujourd'hui disparu de Mezanlez en Ergué-Gabéric.

Entre 1634 et 1640, Alain de Kersulgar, sieur de Mezanlez,

JUIN 2016

Article

« 1668 - Reconnaissance de l'antienne extraction noble de François de Quersulgar »

Espace « Archives »

Billet du 12.06.2016